1913 - 1983

LA LIBERTÉ

Tirage: 12,000

Volume 70 No 2 Saint-Boniface, le vendredi 8 avril 1983



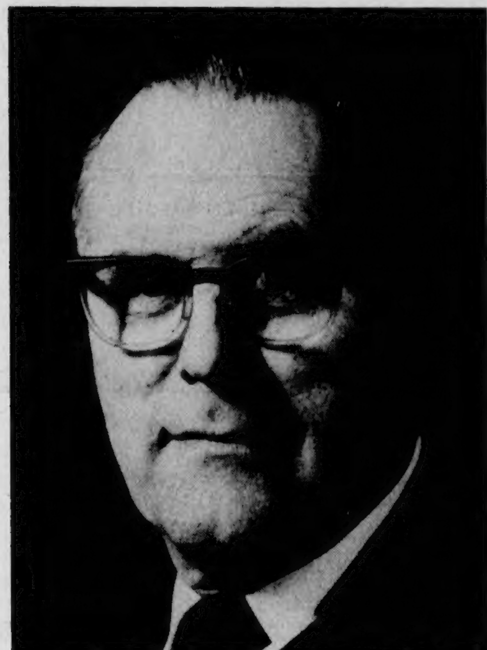
Hé! Taxi

Rino Ouellet a recontré le légendaire chauffeur de taxi de La Broquerie, Arthur Balcaen, et son épouse Aline que nous voyons également dans la photo.

Alfred Monnin

sera le 3e juge en chef francophone de la Cour d'appel.

Voir page 2 et 4





Le printemps est arrivé rue Notre-Dame

Les As de coeur

■Les partisans des As de Sainte-Anne-des-Chênes aiment les champions de la ligue Hanover-Taché. Un 6e titre en huit saisons.

CKSB dirigé

■Marie Benoît-Martin a été nommée directrice de CKSB, le poste de radio francophone du Manitoba. Voir les REPÈRES.

Les barbelés du Mal

■L'auteur franco-manitobain bien connu Roger Auger critique la réédition de Derrière les barbelés nazis par Florent Labonté. Une vibrante dénonciation du Mal.

OPINION

Un Franco-Manitobain qui impose le respect

"Je n'ai pas d'espoir de promotion. Ma situation professionnelle est figée pour le restant de mes jours" expliquait fin 78 à La LIBERTÉ Alfred Monnin, en réponse à une question sur les ambitions qu'entretenait cet homme qui approchait la soixantaine.

Les circonstances en ont décidé autrement.

Cinq ans plus tard, à 63 ans, Alfred Monnin devient le troisième Franco-Manitobain, après Joseph Dubuc et James Prendergast, à présider la plus haute instance judiciaire de la province.

La nomination de ce militant de la francophonie canadienne à la tête de la Cour d'appel du Manitoba met donc fin à des mois de spéculations. En effet, les experts ne voyaient pas nécessairement en lui le successeur tout désigné de Samuel Freedman, qui vient de prendre, comme il se doit, sa retraite à 75 ans.

Parmi les arguments qui militaient en sa défaveur, on avançait notamment le conservatisme du juge Monnin. De fait, en matière criminelle, Alfred Monnin a une réputation d'inflexibilité. Mais dans le domaine constitutionnel, en revanche, celui qui est entré à la Cour d'appel début 62 peut difficilement être taxé de conservatisme.

Quoi qu'il en soit, le cabinet fédéral a choisi de confier la direction de la Cour d'appel du Manitoba à un catholique francophone, après qu'elle avait été conduite par un juif anglophone. Car, comme on le sait, la nomination d'un juge est un acte éminement politique.

On laissera donc aux politologues le soin d'établir si Ottawa a accordé plus de poids à la confession d'Alfred Monnin ou à sa langue maternelle. Nonobstant, si l'on ose écrire, ses qualités professionnelles et personnelles.

Sa personnalité

Car sur les plans professionnel et personnel, les qualités (les défauts...) et les compétences du juge Monnin sont bien connues, surtout dans la communauté francophone canadienne et manitobaine en particulier. Après plus d'une quarantaine d'années de militantisme actif, les présentations deviennent inutiles.

Ainsi, pas un Franco-Manitobain et personne dans les milieux judiciaires ne s'étonneront que, sous sa direction, la Cour d'appel devienne plus exigeante, en matière réglementaire entre autres. Alfred Monnin a la réputation de ne pas arriver en retard, d'être un homme organisé. La Cour d'appel risque donc fort d'être rapidement imprégnée de sa personnalité.

Comme juge senior, il avait évidemment un poids spécial. Maintenant, il fera plus qu'exercer son influence morale, puisque le juge en chef est le véritable organisateur du tribunal. C'est lui qui, par exemple, décide quel juge de la Cour d'appel siègera à tel procès ou à tel autre. Les voies de la justice sont parfois empreintes de subtilités...

C'est pourquoi il vaut mieux se réfugier derrière l'Histoire. Seul le temps permettra en effet de juger dans quelle mesure Alfred Monnin marquera, en sa qualité de juge en chef de la Cour d'appel, le cour de la justice au Manitoba.

Une chose est certaine: sa nomination rejaillit sur toute la communauté franco-manitobaine.

Certes, la formule paraît sonner creux.

Mais quand on est un minoritaire trop souvent bafoué, on ne détestera pas rappeler, aussi souvent qu'il sera nécessaire, que c'est un francophone qui détient la plus haute responsabilité juridique dans la province.

Un Franco-Manitobain qui impose le respect pour avoir toujours affiché avec détermination ses convictions. Maintenant plus que jamais.

Bernard BOCQUEL

Les prix initiaux sont légèrement à la baisse

La Commission canadienne du blé vient de faire connaître les prix initiaux qui seront payés aux fermiers à compter du 1er août, et jusqu'au 31 décembre, pour la récolte de 83. Les prix sont à la baisse. Mais rien de terrible.

"On pouvait s'attendre que les prix seraient à la baisse, explique Fernand Paquin, du ministère de l'Agriculture du Manitoba. Car les marchés mondiaux du grain sont à la baisse. Mais les diminutions de prix ne sont pas aussi drastiques qu'on le pensait, entre autres à cause du programme PIK ("Payment In Kind") du gouvernement américain." (Une initiative du gouvernement des États-Unis, qui a décidé de subventionner les cultivateurs pour qu'ils ensemencent moins.)

Globalement, les spécialistes estiment que les nouveaux prix initiaux entraîneront une baisse de revenus pour les fermiers de l'ordre de 12 à 13 millions de $, pour la période qui s'étend du 1er août au 31 décembre 1983. Le revenu total pour les récoltes au Manitoba tourne autour de un milliard de $ sur l'année.

Voici les détails des prix initiaux.

Pour le blé de bonne qualité, les céréaliculteurs recevront 170$ la tonne métrique. Cela représente une baisse de 4$50 la tonne, et un manque à gagner de plus de cinq millions de $ pour les fermiers manitobains durant août et décembre.

Pour le blé dur: 165$ la tonne, soit une baisse de 10$ la tonne et une perte de revenus de 650 mille $.

Pour l'orge de provende: 95$ la tonne; la baisse est de 15$ la tonne et la perte de revenus se chiffre par 5,7 millions de $.

Enfin, pour l'avoine de provende, les agriculteurs obtiendront 75$ pour la tonne, la baisse s'élève à 15$ la tonne et le manque à gagner est estimé à 615 mille $.

Côté réactions, le président de la Manitoba Pool Elevators ne s'est pas montré surpris de la baisse des prix offerts par La Commission canadienne du blé, du fait de l'énorme surplus de grain aux États-Unis. Mais Wallace Fraser a tenu à ajouter qu'il était déçu. Comme d'ailleurs le Ministre de l'Agriculture Bill Uruski, qui a néanmoins jugé la baisse des prix du grain inévitable.

B.B.



La LIBERTÉ à Transcona

Dans le cadre des visites que La LIBERTÉ effectue là où une correspondante ou des correspondants oeuvrent, la rédaction s'est rendue à Transcona pour sensibiliser les gens de l'Assomption aux possibilités de participer au contenu du journal.

La faible assistance était sans nul doute due à la rencontre parents-maîtres qui se déroulait au même moment à l'école centrale. Néanmoins, la correspondante, Hélène Blais, a exprimé sa satisfaction que des organismes aussi importants que le club social, la Ligue féminine catholique étaient représentés. On a aussi noté la participation du syndic Joseph Seewald.

Sur la photo, on reconnaît Hélène Blais, Lorraine Gobeil, Evelyne Grégoire, Joseph Seewald et Ernest Grégoire.

Crédit moins cher

•La Société de crédit agricole a annoncé une baisse de ses taux d'intérêt de 13 et un quart à 12 et trois quarts pour cent pour un prêt ordinaire. Les prêts pour l'achat de matériel agricole seront également réduits: mais de 15 et trois quarts à 11 et demi pour cent.

Tournesol en danger

•La compagnie CSP Foods estime que l'industrie du tournesol dans les provinces des Prairies est menacée si les tarifs du Nid de Corbeau sont modifiés comme le veut le fédéral. Pour la compagnie, les tarifs proposés entraîneraient une augmentation de 60$ la tonne de plus pour expédier l'huile de tournesol à Vancouver, par rapport à l'huile de canola et de lin, qui bénéficient de tarifs réduits pour encourager les producteurs. La compagnie veut que le tournesol puisse disposer des mêmes privilèges.

Maximum: 7 500$

•Les agriculteurs dont les récoltes seront endommagées par le gros gibier pourront obtenir une compensation supplémentaire de 2 500$ cette année, pour un maximum qui atteindra 7 500$. Les agriculteurs ne seront remboursés que jusqu'à concurrence de 75 pour cent de leurs pertes. La cotisation pour l'inspection a été fixée à 25$.

Brandon agrandit

•Le fédéral versera 12 millions de $ pour plusieurs projets de recherche agricoles dans la province. Neuf millions reviendront à la Fondation de recherche sur le grain de l'Ouest et deux millions seront consacrés à l'agrandissement de la station de recherche de Brandon.

BILLET

Libre choix?

On veut du choix... Pour qui? pour quoi?

Entre le riz sauvage et le riz minute. Les jeux-vidéo ou la lecture. Le chômage en Alberta ou en Ontario. Le collège communautaire ou universitaire. Le Free Press conservateur ou le Sun conservateur. La Floride ou Hawaï. Le CBC, le câble ou First Choice. L'existentialisme ou les autres "ismes".

La destruction par les Russes ou par les Américains. Le droit de vote ou le droit d'avorter. La marijuana ou l'alcool. La religion ou le suicide. Le pénis ou le vagin. La peine de mort ou la prison à vie. Le bien ou le mal...

La liberté, d'après les jésuites, c'est un beau principe qui permettait de se glorifier d'avoir pris la bonne décision. À l'époque où le "Bien" était offert en recette et le "Mal" en cachette.

On voudrait que les choses soient toujours aussi simples...

Jean-Pierre DUBÉ

"La femme existe, c'est un être politique."

Le 29 mars dernier s'est tenue au Collège universitarie de Saint-Boniface, une table ronde intitulée: "Femme et engagement politique" qui eut un certain succès auprès de l'auditoire.

Cinq conférencières nous ont fait l'honneur d'y participer, cinq femmes actives, occupant des postes importants dans la société manitobaine. Il s'agit de:

Louise Cloutier, animatrice de "Reseau", journaliste, ayant sa maîtrise en science-politique;

Terry Gray, membre du NPD depuis vingt ans;

Lorette Beaudry, directrice du Centre culturel franco-manitobain;

Gilberte Proteau, ex-présidente de la Société franco-manitobaine et de Boni-Coop.

Chacune s'exprime selon son expérience acquise au sein de la société.

"Tout est politique", annonce Louise Cloutier. Politique, dès qu'on touche à la vie sociale. Peu nombreuses, les femmes ne sont pas représentées à part entière dans les affaires publiques. De plus en plus, cette doctrine devient exigeante. Pour avoir un place, il faut être spécialisé; aussi bien les hommes que les femmes.

Actuellement, c'est dans l'action communautaire que la femme devrait étre plus active.

Société patriarcale, nous vivons dans un monde au masculin. C'est l'homme qui, depuis longtemps possède le pouvoir. Les conférencières s'entendent pour affirmer que la femme, habituée à être soumise, même au niveau familial, est facilement accusée de certaines faiblesses telle que le manque de crédibilité, d'affirmation de soi, de confiance en soi, trop d'aggressivité et de sensibilité, alors que, comme on semble l'oublier, les hommes sont, eux aussi, sujets à ces difficultés.

On reproche à la femme son manque d'organisation. Mais c'est sortant de son foyer, ou elle a acquis une organisation ménagère, c'est en rencontrant des gens, en connaissant le monde extérieur qu'elle va s'organiser en fonction de ce monde. On aime à critiquer sa toilette, sa beauté, sa tenue, etc., alors que chez l'homme, on ne remarque même pas la couleur de sa cravate! En fait, nous dit Terry Gray, la femme est jugée plus sévèrement que l'homme. La difficulté pour elle d'accéder à un poste supérieur, n'en est que plus pénible, jusqu'au salaire qui représente souvent 50 à 60 pour cent de celui de l'homme occupant ce même poste.

Ainsi, ce n'est pas en créant une politique de femme qu'on va solutionner le problème, mais plutôt en rejetant les préjugés sexuels.

Elizabeth Wilcox, nous faisant part des idées principales prises d'un cocus national qui s'est tenu trois ans auparavant à Ottawa, renchérit en affirmant que la femme a des idées qui méritent d'être entendues. Mais la société ne lui permet pas de s'extérioriser, de s'affirmer, de s'exprimer et de se mettre en valeur.

Cependant, ajoute Lorette Beaudry, les femmes sont au même titre que les hommes, capables de remplir des postes d'importance, mais elles n'arrivent pas à se placer dans des positions de décision: la société patriarcale, ayant donné à la femme une habitude de soumission, est grande partie responsable de cette incapacité qui tend, cependant à changer. Il existe des femmes dominatrices comme des hommes dominateurs.

Gilberte Proteau insiste sur l'importance de se faire passer, aux yeux des gens, pour un chef. Son expérience lui a montré qu'étant femme, la présidente possède plus de pouvoir qu'un homme. Les rapports hommes-femmes, en politique sont souvent pénibles, dit-on. Mais les rapports hommes-hommes le sont aussi. Avoir le pouvoir, ajoute-elle, c'est être sujet aux critiques, frustrations, etc. C'est aussi dur pour les hommes que pour les femmes.

Les conférencières ont bien insisté sur les faits suivants: La femme existe, pense; c'est un être politique qui veut s'épanouir. Il faut une prise de conscience, être bien dans sa peau pour changer le raisonnement social. Il est important que la femme se fasse entendre. Il faut qu'elle développe son potentiel, qu'elle soit représentée dans la politique; devenir la vérité actuelle de la politique. Pour la santé de la femme, il faut épanouir le mouvement féministe.

Le féminisme ne peut pas isoler l'homme. La femme veut se libérer, être plus active dans la société, mais avec l'homme pour compagnon, et non pas comme ennemi. L'importance d'une coopération homme-femme est vitale pour la famille, le couple, la vie communautaire. Toute la famille doit coopérer, appuyer, aider le membre qui occupe un poste important. C'est toute la famille qui est impliquée, en vivant avec cette personne. Ce n'est pas une seule personne qui doit prendre les décisions. Elles se prennent au niveau du couple, avec le soutien du conjoint et le support des enfants.

Lorsqu'il s'agit de pouvoir politique, il ne faut pas voir un homme ou une femme, mais un être humain, avec ses sentiments, ses espoirs, ses frustrations, ses craintes. Pour arriver à cela, il faut vérifier les critères de l'éducation afin de retrécir les étiquettes que nous a imposé notre société patriarcale.

Ainsi, il n'y a pas de féminisme en soi. La condition féminine a besoin de l'appui des hommes pour le bien être de tout le monde, afin que chacun, homme ou femme, puisse remplir son rôle, selon sa compétence.

Gilberte Proteau insiste sur l'importance de l'appui des hommes qui a été, pour elle, d'un secour inestimable.

On dit souvent: "Derrière chaque grand homme, il y a une femme". Peut-être pourrait-on dire aussi: "Derrière chaque grande femme, il y a un homme"!

Edwige Nayet
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
le 4 avril 1983

Tout est clair. Bonne orgie!

Lors de la parution des premières publicités faites dans votre journal en ce qui concerne votre "Boustifaille", nous avions décidé d'y assister. Le spectacle de "Trudel et Trudel" nous y attirait surtout, en plus de l'idée de passer une bonne soirée entre amis. Mais lorsque vous avez publié le menu de la Boustifaille, nous nous sommes trouvées dans l'obligation de révoquer notre décision. Simple question de principes.

Nous nous expliquons. Dans le numéro de La LIBERTÉ précédant les fêtes de Noël vous avez écrit un éditorial qui nous a fort touchées. Vous parliez des céréales du tiers-monde affamé qui servent à nourrir les animaux qui seront dévorés par les privilégiés des pays développés - de ces gens insouciants qui auront trois sortes de viande sur la table au réveillon. Nous avons été impressionées, nous avons retenu la leçon, et nous avons constaté qu'il y a bien d'autres choses à bouffer que les animaux.

Or voilà que sur le menu de la Boustifaille (toujours dans le même journal), on lit "Agneaux ... Porcelets ... Jambes de boeuf ... Pâtés-maison ... Galantine ... Terrine"; enfin, vous savez compter aussi bien que nous. À bien y penser, c'est dommage que vous n'ayiez pas suivi l'exemple du repas végétarien de l'Héritage Sororal.

Enfin, bref, pour contrebalancer un peu l'affaire nous avons décidé de remettre notre 60$ à Mère Théresa. Et le soir du 15 avril, nous mangerons nos "grosses légumes" habituelles en pensant à vous.

P.S. Le 25 mars. Ce matin, nous avons reçu le dernier numéro de La Liberté. Votre "Opinion" sur la Boustifaille est "à point" - dissipant ainsi les quelques remords que nous avions en pensant que le but de votre soirée était de prélever des fonds. Maintenant, tout est clair. Bonne orgie!

Janine et Marie-Line Dubé
Marchand, Manitoba
le 23 mars 1983

Avant tout un choix personnel

Le monde occidental est une société où les individus jouissent d'une relative liberté d'opinions et de croyances. Malheureusement, on y retrouve souvent des groupes réactionnaires qui, croyant détenir la vérité absolue et croyant agir au nom de la "moral majority", tentent d'imposer leurs valeurs et leur morale traditionnelle sur des questions particulières à tous les individus, sans songer un instant que leur action peut brimer les libertés individuelles.

Nous parlons ici du groupe pro-vie, dont la teneur d'une publicité s'étalant sur une page entière dans La LIBERTÉ du 25 mars dernier nous apparaît comme une véritable provocation. Notre intention n'est pas de relancer cette longue et stérile polémique touchant l'avortement, mais plutôt de situer le débat dans une perspective sociale et individuelle.

À notre avis, le fait d'être pour le choix à l'avortement ou d'être contre, c'est avant tout un choix personnel et individuel, choix qui s'effectue en fonction des valeurs, des croyances et des priorités de chacun et chacune. Ce choix fait donc implicitement référence à la liberté individuelle.

Si les membres du groupe pro-vie sont contre l'avortement, c'est leur droit, et c'est un choix que nous respectons. Mais là où nous sommes pas d'accord, c'est lorsque l'on veut imposer cette vue à toute la population.

Vouloir empêcher à tout prix l'ouverture de la clinique, c'est étouffer le droit et la possibilité pour d'autres personnes de se prévaloir des services offerts par la clinique, c'est brimer la liberté d'autrui, et même faire abstraction de cette liberté.

"Rappelez-vous": tous les êtres humains ont le droit à la liberté d'opinions et de choix, et au respect de cette liberté.

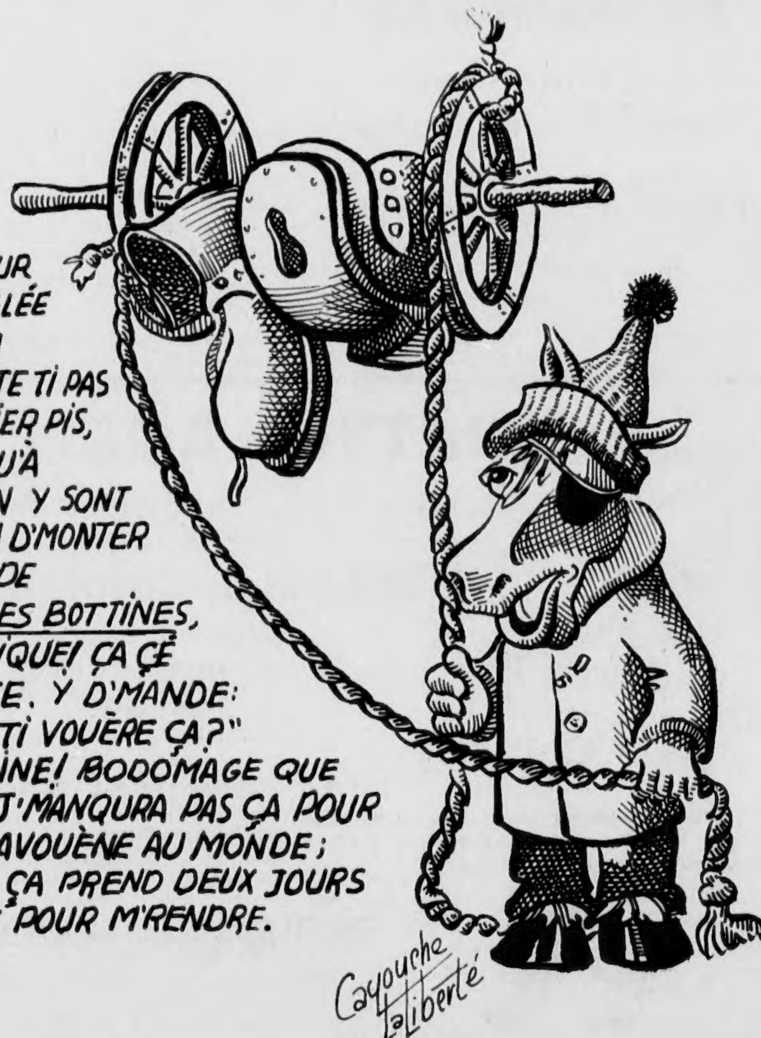
Richard Coveney
Vida Chahsavar-Arshad
Victoria Shahsavar-Arshad
Carmen Tremblay
Marie-Thérèse Séguin
Serge Gourgue
Louisa Picoux
Jean-Marc Fontan
Lucille Daudet
Viviane Boucher
Chantal Dubord
Marie-Thérèse Gauvin
Claudette Pétrin
Jacqueline Bernier
Louis G. Sorin
Saint-Boniface, Manitoba
le 25 mars 1983

Errata

Deux incorrections se sont glissées dans un article concernant M. Roger Motut et son livre sur Constantin-Weyer (31 mars, p. 6). Au début, il faut lire que le premier enseigne **depuis bon nombre** d'années..., et non: depuis "un nombre d'années".

Encore en 1ère colonne, 3e paragraphe, il faut lire que Constantin, en 1914, s'enrôle pour outre-mer **à la nouvelle de** la guerre. Une autre guerre, bien sûr, mais toute une nouvelle à apprendre! Le sens qui a échappé ici est qu'il s'est enrôlé dès la nouvelle de cette guerre.

Rossel VIEN



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Le juge Alfred Monnin

Un symbole de la résistance francophone

Le juge Alfred Monnin succèdera donc au juge Samuel Freedman au poste de juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, la plus haute instance judiciaire de la province. Alfred Monnin était devenu juge à la Cour du Banc de la reine en 1957 et avait été nommé à la Cour d'appel en 1962.

Le prochain juge en chef sera aussi celui avec le plus d'ancienneté au Manitoba lorsque Samuel Freedman cèdera son fauteuil le 16 avril. Suite à sa nomination, Alfred Monnin a choisi de ne pas faire de commentaire. Il semblerait que la controverse de l'an dernier qui avait été engagée suite à une remarque jugée raciste par les Indiens ne soit pas encore éteinte. Il a simplement indiqué qu'il était "content" d'avoir été nommé à la tête de la Cour d'appel.

Pour les Franco-Manitobains, Alfred Monnin évoque bien plus qu'un juge. Il incarne véritablement le militant qui s'est toujours battu debout pour ses droits de francophone.

Alfred Monnin est plus qu'une personnalité. C'est un personnage. Nous l'avions rencontré fin 1978 pour en brosser une esquisse... La revoici.

1938: Alfred Monnin a 18 ans et participe à son premier congrès de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. C'est un professeur jésuite du Collège de Saint-Boniface qui, quelques années auparavant, lui avait expliqué que "la providence avait donné des talents à certains et qu'ils se devaient de les exploiter". Le moins que l'on puisse dire est qu'Alfred Monnin, qui se définit lui-même comme n'étant "pas gêné" et ne "détestant pas le travail", a exploité ses talents au service de la francophonie.

Tant et si bien que quarante années après ses premières armes dans sa bataille d'endurance pour le maintien du français, M. le juge apparaît toujours aux yeux de certains comme une espèce de symbole de la résistance francophone à l'assimilation. N'a-t-il pas eu, avec Mgr Baudoux, la vedette au lancement de Francofonds Inc., ce projet d'autofinancement des organismes franco-manitobains?

Être catholique pratiquant

Car bien qu'il se retire progressivement - le militantisme épuise, ne serait-ce que physiquement - Alfred Monnin reste une personne très influente au sein de la communauté. Son prestige, il l'a définitivement acquis en 1957, l'année où il est devenu juge. Comme il l'explique: "juge confère une stature". Non seulement aux yeux des francophones, mais bien aussi au regard des "autres". "Je suis identifié comme étant un porte-parole du groupe".

Professionnellement ce Franco-Manitobain de naissance n'a jamais eu à regretter d'être francophone. Il dit volontiers: "La francophonie m'a servi et je lui ai servi". En effet, en tant qu'avocat, il pouvait compter sur la clientèle francophone. Et lorsqu'il a été nommé juge, c'est essentiellement du fait qu'il répondait à deux critères: francophone et catholique. Avec toutefois un détail supplémentaire très important. Il fallait être catholique pratiquant.

Alfed Monnin nourrit-il encore des ambitions? Apparemment non. "Je n'ai pas d'espoir de promotion. Ma situation professionnelle est figée pour le restant de mes jours". Les juges ne prenant en effet leur retraite qu'à 75 ans. Pour ceux qui le connaissent, M. le juge est un homme aisément abordable. Sauf quand il étudie ses dossiers. "Dans ces moments-là, il me faut un calme absolu pour que je puisse me concentrer". Ce qui semble parfaitement compatible avec sa préférence pour la radio et les journaux plutôt que la télévision. "Je suis différent de la majorité des gens. Moi, je ne regarde jamais la télévision".

Contesté avec virulence

Mais il regarde autour de lui. Ce qui l'amène à constater: "la francophonie n'est pas rose". Pourquoi les gens détellent? "Par manque d'intérêt, parce qu'il est plus facile de faire son chemin en anglais, parce que l'argent se fait bien souvent en anglais et surtout parce que les gens ont une connaissance trop pauvre de leur culture. C'est de l'éducation que viennent les convictions". Seulement voilà: tout le monde n'a pas eu son "professeur jésuite".

Sans vouloir être préjoratif, après quarante années au service de la francophonie, Alfred Monnin fait partie "des vieux de la veille", que la nouvelle vague conteste -plus ou moins d'ailleurs - ouvertement.

PRIX: 10c — 271, AVENUE PORTAGE

Nominations judiciaires

Par suite de la retraite du juge en chef de la cour du banc de la Reine, l'hon. E. C. Williams, le ministre de la Justice annonce deux nominations à la judicature manitobaine.

Il s'agit de l'hon. G. E. Tritschler, à gauche, de la cour d'Appel, qui devient chef de la cour du banc de la Reine, et l'hon. Alfred Monnin, à droite, de la cour du banc de la Reine, qui devient membre de la cour d'Appel.

Les deux juges représentent dignement l'élément catholique des deux langues selon une "tradition" manitobaine.



L'hon. Alfred Monnin

Le 5 janvier 1962, à la une, La LIBERTÉ et le Patriote annonçaient la nomination du juge du Banc de la Reine (depuis 1957) Alfred Monnin à la Cour d'appel...

"Cest entendu, il faut que le leadership évolue, et depuis environ quinze ans, on se sent contesté. Cela nous l'avons aussi fait en notre temps. Mais pas avec la même virulence, la même aigreur. Tous les changements ne sont pas nécessairement bons. Surtout si l'on veut changer pour changer. Le chambardement perpétuel n'apporte rien."

Alfred Monnin concède qu'il est de la "vieille génération" lorsqu'il évoque la question des demandes de subvention de certains organismes francophones. "Il n'est pas réaliste de demander la lune." Toutefois il ajoute: "Certes, l'argent que nous recevons des gouvernements a créé des problèmes, mais il a aussi grandement facilité la tâche." En déplorant qu'il "existe un certain nombre de personnes qui vivent aux crochets des gouvernements". Quand on appartient à la vieille garde, on peut parfaitement se sentir à l'aise en évoquant un sujet aussi délicat que la rentabilité de la francophonie.

Les mêmes visages

En sa qualité de francophone, un des plus beaux jours d'Alfred Monnin a été celui où le premier ministre d'alors, M. Edward Schreyer, a promulgé le Bill 113, qui faisait du français une langue d'enseignement au même titre que l'anglais. Une autre satisfaction de ce militant est d'avoir la conviction qu'il se trouve des personnes capables de prendre la relève. Pourtant il admet: "Le grand défaut est que malheureusement, on voit les mêmes visages partout".

Aujourd'hui, M. le juge se dit "heureux comme un pape". "Je ne me réveille plus la nuit en me demandant si j'ai bien agi." L'assurance tranquille d'un homme qui a la conviction d'avoir utilisé à bon escient les talents que la Providence lui a donnés.

Bernard BOCQUEL



Les enfants de Mme Léonida Nolin

ont le plaisir de remercier tous les parents et amis venus célébrer le 80e anniversaire de naissance de leur chère mère

Saint-Pierre-Jolys

Les libéraux se sont réunis

Quarante personnes ont écouté Bennett Campbell, Ministre des anciens combattants, nous assurer que, malgré les critiques de l'opposition officielle à la Chambre des Communes, le programme des 6 et 5 pour cent fonctionne!

M. Campbell, au Manitoba pour effectuer le changement d'administration de l'Hôpital Deer Lodge, était l'orateur invité au banquet annuel des libéraux des comtés de Provencher et d'Emerson.

Le ministre nous disait que même si l'économie du pays est au point le plus bas depuis 99 ans, il prévoyait un renouveau dans la confiance des consommateurs à cause de la baisse des taux de l'inflation et d'intérêt. En inaugurant le programme des 6 et 5 pour cent, a dit M. Campbell, le gouvernement s'est montré responsable puisqu'avec l'adhésion à ce plan d'un nombre considérable de grandes entreprises et de maisons d'affaires, l'économie est déjà en voie de se ressaisir.

Quant au taux élevé de chômage, sans doute le plus grand problème du pays, d'après M. Campbell, Marc Lalonde, Ministre des Finances, attaquerait ce problème monstre dans son budget du 19 avril. Cependant, il lui faudra tenir compte de la dette nationale qui est aussi à son point culminant, et sans doute établir des restrictions à d'autres programmes afin de financer un plan sérieux de création d'emplois.

Des personnes de plusieurs communautés environnantes assistaient au banquet, servi par Luc Dandenault, le 31 mars. Ce fut une belle occasion de redonner du courage et de l'enthousiasme aux libéraux des alentours.

Jacqueline ROY

Saint-Claude

10e anniversaire du musée le 17

La Société historique de Saint-Claude célébrera le 10e anniversaire de l'ouverture du musée de Saint-Claude dimanche le 17 avril.

Jeunes et vieux pourront se rencontrer, se divertir ensemble. D'où le choix du thème: Journée-rencontre.

Le programme fera ressortir les richesses culturelles de nos ancêtres: diapositives des différentes régions de la France représentant les lieux d'origine des pionniers de Saint-Claude, exposition d'objets confectionnés par des personnes âgées, chansons des anciennes provinces de France, exécutées par le groupe d'adultes "Les Ménestrels", danses et chansons de France par les enfants.

Puisque cette journée sera dédiée à nos pionniers, l'invité spécial sera un octogénaire qui fera vibrer les cordes de son violon au son de la musique du bon vieux temps.

Et un petit brin de comédie, dont on ne connaît pas encore les détails, se faufilera gracieusement dans le programme.

Tous les détails seront dévoilés dimanche le 17 avril à 14h00 au gymnase du Complexe scolaire de Saint-Claude.

Rose PHILIPPE

Les Souscripteurs du Coup de pouce

Gaspard Fontaine
Simon Foidart
Maria Toutant
Mme Blanche Gauthier
Aimé et Yvonne Lagassé
Mme Ernest Troisfontaines
Raymond et Lucille Hébert
M. et Mme Teles. Rivard
M. et Mme Denis Levreault
Lucille Labossière
M. J. Painchaud
Les Missionnaires oblates de Saint-Boniface
Margaret Gren
M. et Mme W. Breton
Mme E. Ayotte
M. et Mme Daudet
Ghislaine Gauthier
Soeurs adoratrices du Précieux-Sang
F. Saurette
André et Sylvia Allard
Mme Ada Vermette
Josée Bernard
Kelley Fry
Roger et Renée-Marie Godard
Fernand et Ginette Piché
Mme Anna Parent
Mme Marie A. Fillion
Berthe et Louis Palud
Pierrette Manaigre

Dr. et Mme Lafrenière
Antonin et Rose-Marie Nadeau
Georges Moal
Germain Valcourt
Marie DeGagné
Aurèle et Nicole Pantel
Suzanne Chartier
Françoise Scott
Jean Austin
Adrien et Thérèse Caillier
Lucien Chaput
Paulette Desaulniers

Marcel Bernardin
Thérèse Alarie
Jocelyne Godin
Hubert Gagnon
René et Marie Viallet
Henri Vaillant
Alysse Peloquin
Guy Taillefer
Noé Bédard
Marcel et Yolande Simard
Hélène Lamontagne
Suzanne Durand
Christian et Hélène Françoise
M. et Mme Rheaume
Village Groceries & Meats Inc.
Auguste Lagassé
Mme Agathe Parisien
Angeline Brémaud
Simone M. St-Hilaire

Lucille M. Turenne
Mme Dorilda Beaulieu
Marie St-Laurent
Association des professeurs du Collège universitaire de Saint-Boniface
Marguerite Brewer
Denis Morier
Charles Leblanc
Irène O. Robidoux
Virginie St-Cyr
Robert J. Allard
M. et Mme Ubald Desautels
Phil et Agathe Marion
Yves et Christiane Kerbrat
Yves Talbot
G. Dubois
M. et Mme Leonard Marcoux
Marie J. St-Godard
Gilbert et Lorette Rioux
Aline Chateauneuf
Eugène et Eva Adolphe
Denise et Charles Jones
Orlando et Lorraine Girouard
Roger Gamache
Anita Carrière
Najua Najjar
René et Alice Dufault
Moenico et Rosemarie Caligiuri
Jean-Pierre Decorby
Hélène Poirier
Mme Flore Guénette
Noël Cyr

Pour les Elks qui se sont spécialement distingués

La saison du hockey tire à sa fin et les Elks, qui ont joui d'une très bonne année, ont tenu leur soirée de "fin de saison" le 25 mars.

Environ 400 personnes y ont assistée. Des trophées ont été décernés aux joueurs qui s'étaient dinstingués d'une façon particulière: à Rod Hourd, nommé joueur le plus utile, "l'attaquant" le plus utile et il a aussi partagé, avec René Kaptein, un trophée pour avoir compté le plus de buts; à Bobby Brisebois, gardien de but, et choix du public; à Martin Hébert, pour la meilleure conduite sportive; à Al Sedo, joueur qui a montré le plus d'amélioration; à Paul Beauchemin, joueur défensif le plus utile; à Curtis Hourd, joueur le plus utile dans les éliminatoires. Chaque joueur s'est vu présenté un trophée.

Par ailleurs, on a aussi présenté une plaque à l'entraîneur, Gerry Hourd, en reconnaissance de son dévouement. Sur cette plaque sont inscrits les noms des membres de l'équipe des Elks pour la saison 82-83. Il est à noter que M. Hourd a été nommé entraîneur de l'année de la ligue Hanover-Taché.

Et c'etait le tour du gérant Maurice Leclaire, nommé gérant de l'année de la ligue Hanover-Taché. En reconnaissance de ses services, il s'est aussi fait présenter une plaque et un album d'articles, de photos et découpures de journaux traitant des joutes de la saison courante.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU



Un groupe d'Elks pose devant une rangée impressionnante de trophée

Quelque 150 fervents du cribbage ont pris part au tournoi des Chevaliers de Colomb le 18 mars.

Les deux gagnantes (sur photo, de gauche à droite) Bernadette Bérard et Mathilda Trudeau ont été chacune récipiendaire d'un trophée et d'un billet de 50$00. En 2e place, Cécile Sanderson et Elie Bérard se sont chacun mérité un trophée et un billet de 25$00.





Notre équipe les "Islanders" d'Ile-des-Chênes a remporté le championnat des Ritchot Pee Wees, après une lutte acharnée contre l'équipe de La Broquerie.

Première rangée: Michel Dumaine, Ron Neufeld, Kelly Wallace, Curtis Wirth. Deuxième rangée: Léonard Brisebois (assistant-entraîneur), Blaine Chartier, Robert Perron, Keith Delorme, Joseph Beauchemin (capitaine), Roger Bonneteau, Robert Gagné, Jean-Paul Laflèche et Roger Lacroix (entraîneur).

Cours pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher, Saint-Boniface.

Les prochains cours seront donnés le 6 mai 1983 et le 23 juin 1983.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Une assistante sociale de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et une infirmière de la santé publique de Saint-Vital/Saint-Boniface, feront la présentation des cours et services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le 233-2464.

Avis d'assemblée

La réunion annuelle de l'Association libérale fédérale de Saint-Boniface aura lieu **le vendredi 15 avril 1983 à 19h30 au Dakota Motor Hotel, 1105, chemin Sainte-Marie.** Invité d'honneur - Sénateur Joan Neiman. Élections d'officiers et rapport financier. Pour plus d'information, téléphonnez 253-1940.

250 participants à l'Expo-Sciences

Pour tous les élèves de la 3e à la 9e année, le 24 mars était réservé pour l'Expo-Sciences 83.

Le gymnase, qui d'habitude paraît si vaste, était rempli de presque deux cents projets de toutes sortes. Les visiteurs auraient pu passer plusieurs heures à questionner ces quelque deux cent cinquante participants des classes françaises, anglaises et d'immersion.

Les élèves qui ont remporté les honneurs sont: (dans les classes françaises) En 3e et 4e année - pas de gagnant en première place; en deuxième place: Marc Arnould (l'air le plus léger), Nicole Arnould (eau musicale), Réjeanne Bérard (les roches), Daniel Laflèche (ombre et lumière), Christian Perron et Donald Trudeau (la fraîcheur des oeufs).

En 3e place: Danielle Beauchemin et Darlene Dupuis (le pain), Daniel Goovaerts (le moteur), Joëlline Lamoureux et Sylvie Lemoine (la conduction), Stéphane Bérard et Christian Bérard (l'alimentation), Kristein Carrière (préserver l'humidité).

En 5e année - en première place: Ivan d'Auteuil (les types sanguins) et Sylvio Hogue (purification de l'eau); en deuxième place: Jaclyn Dumaine et Nicole Vandal (la pression atmosphérique), Lorne Laliberté (les requins); en troisième place: Louise Audette et Lynne Laurendeau (le papier) et Marie Audette et Nicole Harder (l'alcool)

En 6e année - en première place: Brigitte et Robert Perron (la préservation des aliments) et Joanne Lemoine et Carol Sikorski (thermo-électricité); en deuxième place: Raymond Desrosiers (le cerveau); en troisième place: Jeffrey Demarcke et Joseph Beauchemin (les avions), Jean-Paul La Flèche et Robert Gagné (l'agriculture et le grain), Denis Boulianne (l'électricité-circuit), Rena Roeland (le cancer), Jeffrey Trudel (les fusées modernes).

En 7e année - en première place: Roger Bonneteau et Trevor Martin (les moisissures), Noëlla Dumaine et Lise Trudeau (la météorologie à Ile-des-Chênes), Laura Van Gorp et Cheryl Unrau (les pluies acides); en deuxième place: Lynne Comeault et Nicole Brûlé (le sang), Carole Vandal et Nicole Petit (le pouls); en troisième place: David Cusitar et Paul Gagnon (la topographie) et Renée Brûlé et Brigitte Petit (de l'oeuf à la poule).

En 8e et 9e année - en première place: pas de gagnant; en deuxième place: pas de gagnant; en troisième place: Brenda Goovaerts et Jackie Arnould (les squelettes), Céline et Colette Petit (l'eau et les plantes), Joël Baggley et Shane Pelletier (la maladie Alz keimer), Joël Van Gorp (l'alimentation des rongeurs), Laurier Trudeau (les fusées) et François Labelle (la distillation).

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Sainte-Anne-des-Chênes, champions encore au hockey

Les As cherchent un nouvel entraîneur

Les As de Sainte-Anne-des-Chênes ont remporté pour la 6e fois en huit ans la finale de la Ligue Hanover-Taché, la semaine dernière à Ile-des-Chênes. Ils ont gagné cette 6e partie de la finale 4 à 3 sans les services de l'entraîneur-joueur Bob Lafrenière, blessé à l'aine au cours du 5e match contre les Elks. Il a déjà fait savoir qu'il ne portera pas le chapeau d'entraîneur l'an prochain.

En fait, Robert Lafrenière n'a pu jouer adéquatement son rôle de pilote de l'équipe des As que lors de cette 6e partie. Blessé à l'aine ("groin") le 27 mars à la fin du premier engagement, il n'a pu jouer durant le reste de la partie, dont les As sont sortis victorieux. Car être entraîneur et joueur en même temps, "ça va quand on gagne". Et on a gagné.

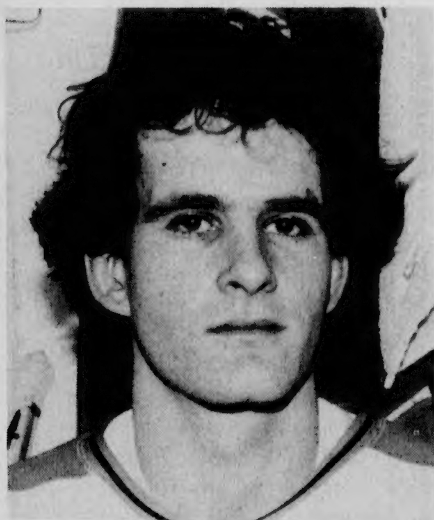
Mais, pour lui, "ça n'a pas été le fun", même s'il considère qu'il ne s'est pas fait d'ennemis au sein de la formation: "Tout le monde a joué". Mais l'an prochain, les As auront un entraîneur à plein titre, a-t-il expliqué, car la recrue de l'année 1983, pour la ligue du moins, ne veut plus jouer les deux rôles. On ne sait pas encore à qui sera confiée la responsabilité de diriger les As.

Même si, pour Sainte-Anne-des-Chênes, c'était le deuxième titre de suite dans la Hanover-Taché, Robert Lafrenière soutient que la qualité du jeu a été meilleure que l'an dernier en finale. En effet, les observateurs s'entendent pour dire que les As n'ont pas dominé plus que les Elks et que les rencontres ont été très chaudement disputées.

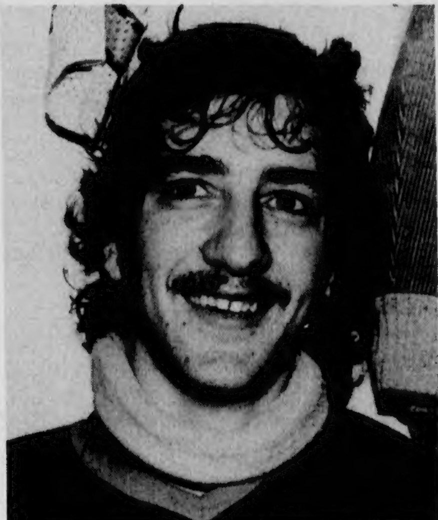
Et les foules sont venues. Si bien que la direction de l'équipe a rétabli sa cote de crédit à Sainte-Anne-des-Chênes en effaçant une dette de quelque 3 000$ et en terminant l'exercice dans le noir.



La photo du banc de l'équipe des As a été prise lors de la 5e partie à Sainte-Anne-des-Chênes. Au premier plan, le joueur-entraîneur Robert Lafrenière blessé au cours du premier engagement. Derrière les joueurs, les supporters.



Un des excellents défenseurs des As: Andy Corner



Le gardien des Elks d'Ile-des-Chênes, Robert Brisebois

Michel Pattyn et Guy Larocque

Pour l'an prochain, la formation restera aussi solide a souligné Robert Lafrenière, malgré les rumeurs de départ de quelques joueurs, tel Louis Kirouac à la défense. On comptera beaucoup sur les nouveaux comme, par exemple, Michel Pattyn et Guy Larocque, qui ont aussi évolué avec les Millers de Steinbach cette année.

Les deux jeunes ont fait plus que leur part dans les éliminatoires, a déclaré Robert Lafrenière: "C'est eux qui nous ont fait gagner!" Guy Larocque a marqué deux buts et une passe dans le dernier match...

Du côté de la série B de la Hanover-Taché (les quatre premières places constituent la série A), on sait que les Red Wings de Grunthal l'ont remportée en sept rencontres contre les Comets de Lorette.

Jean-Pierre DUBÉ

Somerset

Près de 400$ pour la paroisse

La soirée organisée par les Filles d'Isabelle au profit de la paroisse le 20 mars dernier a rapporté la somme de 394$40.

Il y eut dix-neuf tables de cartes et les gagnants ont été: chez les dames, 1er prix Yvette Leblanc, 2e prix Carmelle Labossière, consolation Aldéa Weicker; chez les hommes, 1er prix, Robert Labossière, 2e prix Jean Hacault, consolation Paul Labossière; prix d'entrée Roland Landry; gagnants des paniers d'épiceries Adrienne Foster et Marthe Girouard.

À l'encan chinois, un afghan, don de Fleurette Labossière, a été acheté par Roger Poiron; un vitrail encadré, don de Guy Boulet, acheté par Léo Delaquis; des chocolats, don de Lucie Grenier, achetés par Aldéa Weicker et Edith Labossière.

Les gagnants au bingo ont été Léa Rheault, Raymond Labossière, Maurice Labossière, Rémi Weicker, Simone Piché, Jeanne Fortier, Soeur Rita Olivier, Marthe Girouard, Roger Poiron, Emma Nadeau, Yvette Leblanc, Gilbert Lafrenière, Clara Lafrenière.

Des billets ont été vendus et continueront de l'être jusqu'à la fête des Mères, pour un afghan, don de Simone Piché et Anna Pittet.

Aldéa WEICKER

Calendrier

Le vendredi 8 avril, il y aura une soirée communautaire pour souhaiter la bienvenue au nouveau groupe de Katimavik et dire au revoir aux 23 étudiants de Coquitlam qui viennet de passer une semaine à Somerset, dans le cadre d'un voyage-échange.

La confirmation des élèves des 2e et 3e années de Somerset et Saint-Léon aura lieu à Somerset le jeudi 14 avril.

Aubigny

Rectificatif

Eva et Alfred Ouimet n'auraient pas fêté 60 ans, mais bien 70 ans de mariage en novembre prochain. "Tante Eva" est décédée le 21 mars. L'erreur s'est glissée dans la chronique d'Aubigny la semaine dernière.



Les parents à l'Hôpital? Enfin.

Les parents dont l'enfant est malade et hospitalisé pourront dorénavant demeurer avec lui 24 heures sur 24 à l'Hôpital général de Saint-Boniface, grâce à l'aménagement d'un nouveau local. On sait que l'expérience de laisser un enfant seul à l'hôpital parmi des inconnus s'avère parfois traumatisante pour toutes les personnes impliquées.

Le nouveau service pédiatrique à Saint-Boniface est l'oeuvre de Ginny et Tony O'Reilly, qui ont décidé de prélever eux-mêmes les fonds pour la Salle Christian O'Reilly, le nom de leur fils décédé en juin dernier. Ils ont voulu que le nouveau local constitue un deuxième foyer pour les familles dont un des jeunes membres est hospitalisé. Le mobilier de la salle a été offert gracieusement par des marchands de la capitale.

Dans la photo, le couple O'Reilly procède à la coupure du ruban pour inaugurer officiellement le nouveau service.

Le CALENDRIER

Jeudi 7

- Le Canot du Voyageur propose les Felony Sisters de jeudi à samedi.

Vendredi 8

- Le film français "Le voyage du père" avec Fernandel et Philippe Noiret est à l'affiche du Cinéma Main dans le cadre de la série France-Canada, à 20h00.

- Le Foyer du CCFM présentera une pièce sur le harcèlement sexuel au travail avec la troupe du Théâtre Parminou, de vendredi à samedi.

- La Soirée de distribution d'octrois de Francofonds aura lieu au Rendez-Vous à 18h30 (10$). Un spectacle des Danseurs de la Rivière Rouge et de Folle Avoine sera donné.

Dimanche 10

- Le vernissage des oeuvres de l'artiste manitobain Roman Swiderek aura lieu à 14h00 à la galerie MEDEA, 132, rue Osborne à Winnipeg.

- Le Centre Kiwanis des sourds-muets, 285, chemin Pembina, tiendra une vente de pâtisseries (9h30 à 14h00) et un "Rock-A-Thon" (14h00 à 16h00) pour personnes de tout âge. Venez vous bercer! (453-1029)

Franco-sols tiendra un déjeuner au sucre d'érable à Otterburne, à 12h30, chez F. Lacasse. Les familles des membres sont invitées.

Lundi 11

- Le film français "Les biches" (1967) avec Jean-Louis Trintignant, est à l'affiche du Cinéma Main. Une collaboration CCFM-ONF.

Mardi 12

- "Behind closed doors" est le thème d'une exposition photographique de Bruce Kirton dont le vernissage aura lieu à 20h00 à la galerie Plug-In Art, 175 MacDermot.

Jeudi 14

- Laurent Roy et ses musiciens sont à l'affiche du Foyer du CCFM, de jeudi à samedi.

Vendredi 15

- La conférence "Media at work" aura lieu vendredi et samedi à l'Université de Winnipeg. Une collaboration entre l'Association des étudiants et CUSO qui se veulent une réflexion sur le rôle de la presse en 1983.

Dimanche 24

- La Chorale des Intrépides tiendra son grand Concert annuel à 20h00 à la Salle du centenaire de Winnipeg. Les intrépides, les Petits intrépides et l'Orchestre symphonique seront dirigés par Marcien Ferland.

Une vibrante dénonciation du Mal

Au moment même où l'affaire de l'ancien "boucher de Lyon" Klaus Barbie défraie l'actualité dans toute l'Europe, les Éditions du Blé offrent à leur public la deuxième édition des souvenirs de guerre de Florent Labonté.

"Derrière les barbelés des Nazis" est un éloquent témoignage de ce que fut la triste occupation de la France pour de nombreux prisonniers politiques, détenus dans des camps de concentration.

Étudiant en théologie en France à la fin des années trente, l'auteur fut arrêté au moment de l'avance-éclair des Allemands en 1940. Lui, et ses confrères canadiens-français à qui on reprochait une chose: Être sujets britanniques!

Ils sont nombreux les Franco-Manitobains qui portent en eux des souvenirs qui, à des degrés divers, mériteraient d'être publiés. Faute de talent, de temps, d'encouragement peut-être, la plupart emporteront, hélas! leurs souvenirs avec eux dans la tombe.

Florent Labonté, quant à lui, est bien vivant! Qu'on se le dise... Et ce qu'il y a d'heureux, c'est qu'il possède un authentique talent d'écrivain. Les événements qu'il a vécu et dont il nous fait le récit sont empreints de ferveur et d'authenticité: nous lisons son texte comme on s'attaque, avec passion, avec compassion, à une page de l'actualité la plus brûlante...

De nombreux chapitres sont bien écrits dans ce petit livre qui en dit tant sur le quotidien de l'univers concentrationnaire. Je retiens au tout début la description des jours qui précèdent l'arrivée fulgurante des Allemands et qui s'intitule "La débâcle".

Dans moins de deux pages nous sommes situés, je dirais transportés: nous sommes des témoins de l'affolement général causé par ces milliers de gens désespérés, fuyant devant l'avance de l'Occupant. "Des enfants pleurent dans les jupes de leur mère; les vieillards suivent, les yeux rouges, sur les bords de la route, frôlés par les camions et les chevaux inquiets."

Florent Labonté est prêtre et dans son livre il raconte son ordination, qui sort tout à fait de l'ordinaire. Très habilement, il prépare les éléments de la mise en scène. Ses études interrompues, il désespère de



L'abbé Florent Labonté

jamais parvenir au sacerdoce... Or, un revirement se produit: le camp de concentration a un nouveau directeur, catholique celui-ci, qui autorise la reprise des études. Voici nos séminaristes parachevant leur formation à la manière d'un Karol Wotyla en Pologne au séminaire clandestin de Jagellone... On ose demander la permission d'une cérémonie d'ordination. Contre toute attente, la faveur est accordée. Et voici nos séminaristes défilant dans les rues de la vieille cité de Saint-Denis accompagnés d'une escorte militaire armée...

Le sinistre spectacle

Une merveilleuse photographie de la cérémonie, évoquant une espèce de chandeleur ou vigile pascale, nous montre les candidats, flambeau à la main, agenouillés devant l'évêque tandis qu'à l'arrière-plan des sacs de sable soigneusement empilés protègent les gisants des Rois de France contre d'éventuelles déflagrations.

Car Florent Labonté n'a pas omis de signaler l'importance de la cité et de la cathédrale, autrefois le lieu d'enterrement des Rois de France et, aussi, le point de rassemblement des armées de Jeanne d'Arc qui chassa un autre envahisseur six siècles auparavant, mettant ainsi fin à Cent Ans de terreur.

Et comment Florent Labonté conclut-il ce chapitre émouvant?, moment capital de sa vie: "De nouveau, les portes de fer se referment sur nous, et nous retrouvons la triste réalité de la vie du camp. À midi, en guise de banquet, nous avons deux patates et un peu de beurre."

À la lumière du sinistre spectacle des nombreuses guerres meurtrières qui font rage sur notre triste planète, comment ne pas être reconnaissant que de tels témoignages soient publiés?

Car les idéologies et les hégémonies ont la vie dure et de si vibrantes dénonciations du Mal ne peuvent qu'éveiller les consciences et mieux disposer les esprits à la vigilance et à la critique face aux pouvoirs toujours prêts à monter des barbelés au lieu de trouver des solutions pacifiques aux différends entre les nations...

Roger AUGER

Sur ses aventures, Arthur Balcaen en a long à dire

Le Père Gédéon peut bien trouver qu'avec Art's Taxi, "on a l'temps d'ergarder les farmes, pis les champs". Mais Gédéon s'accordera pour dire qu'avec Art's on se promenait en toute sécurité.

Arthur Balcaen n'a pas renouvelé sa licence de taxi cette année comme il l'avait fait depuis 1941. À 70 ans, après 42 années de service et au-delà d'un million de milles à son actif, il a décidé de faire "la place à un autre".

En plus du service de livraison, M. Balcaen a été chauffeur d'autobus de 1959 à 1976.

Son premier autobus, c'est un panel d'une tonne qu'il rafistole pour transporter des élèves. "Au début, j'faisais $4.75 par jour et puis avec ça, y fallait que j'fournisse le gaz, l'entretien, et la licence." Quand il est passé à l'emploi de la division Seine, ça a été tout autre chose. "J'faisais $125.00 par mois. Tu comprends que j'ai r'troussé mon casque. J'étais riche!"

Sur ses aventures de chauffeur de taxi, Arthur Balcaen en a long à dire. Les débuts ont été difficiles. Il raconte, d'ailleurs qu'étant adolescent, un petit accident a failli compromettre sa carrière. Ayant voulu stationner l'auto de son père dans le garage, il avait oublié d'arrêter. Le père ayant trouvé son auto abîmé le lendemain, le jeune Arthur avait subi un "procès-verbal" en bonne et dûe forme.

Il conduit ses premiers clients en 1941 en Ford Modèle A - sans licence. L'année suivante, il achète une licence et débute officiellement sa carrière en Ford 1938. Ses trajets le mènent surtout à Sainte-Anne, Steinbach, Kleefeld, et parfois en ville.

Il fait aussi beaucoup de livraison locales. "J'chargeais pas cher parce que l'monde avait pas beaucoup d'argent. Des fois, j'leur donnais. Si une femme devait aller à l'hôpital pour avoir un bébé, j'lui demandais pas avant de partir si elle avait de l'argent." Son travail, il le voit aussi comme un service et ne regarde pas l'état des routes quand quelqu'un est en détresse.

"J'me souviens d'avoir resté stucké jusqu'à 5 fois sur le même voyage à Kleefeld. Des chemins, y en avait pas. Puis j'restais pris partout, même pendant la nuit. On devait aller chez les fermiers et aller chercher les chevaux dans la pluie, en pleine nuit - l'monde était généreux."

Au temps de la guerre, on connaissait des restrictions sur l'essence. Arthur Balcaen avait de l'essence tant qu'il en voulait, mais ne pouvait sortir d'une zone de 15 milles. "J'trichais un peu - on s'rendait aux piques-niques par les petits chemins, puis là, j'cachais mon taxi dans l'bois. Fallait bien vivre."

On connait Arthur Balcaen comme celui qui conduit à vitesse très modérée, qui fait des arrêts en roulant et qui conduit de vieilles voitures neuves. Son automobile actuelle a roulé la distance incroyable de 405,000 milles. "J'ai fait deux valves jobs, pas une cenne sur ma transmission, elle prend pas d'huile et pas un squeak là-d'ssus."

Son secret c'est l'entretien, la conduite modérée et Arthur Balcaen au volant. Il raconte qu'il faisait aux environs de 50,000 milles sur ses autres autos et les revendait pour presque leur prix d'achat.

Y avait-il de l'argent à faire à conduire un taxi? Ce n'était pas égal, ça penchait plutôt sur le côté "pas payant". "Moi, j'ai bien appris comment ça se faisait une piastre -tu comprends que j'allais pas souper au International Inn tous les soirs."

Arthur Balcaen est aussi connu pour ses talents de raconteur. On lui reconnaît une mémoire phénoménale et un vocabulaire incomparable pour faire revivre les événements du passé. Assis sur sa chaise berceuse, il est capable de recréer les scènes, les personnages avec leurs traits cocasses, comme au cinéma. Il imite, se moque un peu. "Pas tant que ça, j'aime raconter des farces pour m'amuser un peu, y a pas de méchanceté là-dedans."

Son enfance? "Moi j't'un Belge, tu sais. Mon père était Flamand. Mes parents s'étaient installés près de Giroux, mais on devait passer par des chemins de bois pour aller à l'école. Puis ma mère avait peur des ours." La famille a donc déménagé à La Broquerie, là où vit présentement Louis Balcaen, dans une vieille maison qui servait d'abri pour les vaches. "On a bien connu ça la misère. C'était pas facile pour personne."

Marié en 1944 avec Aline Robert, Arthur est père de trois enfants, Gérard, Claudette et René. Et là il ne peut retenir une petite histoire. Un père parlait de ses six enfants. "Ces trois-là sont du 1er lit, ces deux-là sont du 2e, et celui-là, le petit, lui il est du sofa."

Arthur Balcaen est retraité, pas mort et il n'a pas l'intention d'attendre. "Asteure que j'ai le temps, j'veux aller bâdrer les autres. Y a du monde qui s'ennuient et qui n'ont pas beaucoup de visite. Ça leur fait plaisir. Et puis moi j'm'ennuie quand j'me promène pas."

"Ah! oui, dis-leu ça: moi aussi j'aime ça recevoir de la visite, et puis qu'y viennent quand ça leur adonnera; ça me fera toujours plaisir de jaser avec eux-autres. Puis de voir mes anciens clients."

Rino OUELLET



On reconnaît sur la photo le chauffeur Arthur Balcaen et le jeune instituteur Antoine Gaborieau qui a fait une année d'enseignement à l'école Saint-Joseph en 1947-48.

Saint-Jean-Baptiste

Les antennes de Gérald Beaudette

La décision récente du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de permettre les récepteurs de satellites privés a été accueillie avec joie par Gérald Beaudette de Saint-Jean-Baptiste.

En effet, Gérald avait décidé durant l'hiver de devenir distributeur de récepteurs et d'antennes. Il avait fait plusieurs voyages aux États-Unis et pris des cours pour finalement décrocher la concession des systèmes MACOM pour tout le Manitoba.

Gérald a formé la compagnie G-G Electronic Supplies à Saint-Jean-Baptiste pour devenir le distributeur exclusif au Manitoba de MACOM. Éventuellement, il aura de 40 à 50 concessionnaires dans la province. Aidé pour le moment de Laurent Grégoire, Gérald se cherche des agents qualifiés en électronique un peu partout.

Florent BEAUDETTE

Calendrier

Le 8 avril à 19h30 au sous-sol de l'église -Exposition de "l'Achievement Day" du Club 4-H. Venez voir et apprécier les travaux divers accomplis par nos jeunes.

Le 10 avril après la messe de 10h30, déjeuner de la Ligue féminine catholique au Café Martin.

Le 11 avril à 18h30 au W.C. Miller Collegiate à Altona, banquet et assemblée annuelle de la coopérative Sun Valley.

Le 17 avril à 8h30 - Messe et déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb du conseil Montcalm à Letellier.

Le 19 avril à 19h30 au Club des Pionniers, assemblée annuelle du Club des Pionniers; élection des directeurs pour 1983.


Ce qui restait du vieux collège de Saint-Jean-Baptiste (construit il y a un siècle) et qui servait de salle d'attente à la patinoire du village depuis une trentaine d'années va être démolie dans les prochains jours. Le comité de Parcs & Récréation a besoin de volontaires. Apportez vos outils!

REPÈRES

Le fédéral subventionne l'éducation française

Après trois années d'incertitude, le fédéral a finalement annoncé un "protocole d'entente" avec les provinces pour assurer le financement de l'éducation dans la langue de la minorité. Donc du français au Manitoba. L'entente sera valable pour trois ans et entrera en vigueur à compter de 83-84.

190 millions de $ seront débloqués par le fédéral la première année de l'entente. Cela représente une augmentation de 15 millions de $ par rapport à 82-83. Pour les deux années suivantes, le budget sera augmenté annuellement de 5 pour cent.

Il reste maintenant au Manitoba de conclure une entente bilatérale avec Ottawa. Le but de l'accord sera de "contribuer aux coûts reliés au maintien et développement des programmes de langues. L'aide financière du gouvernement canadien visera également l'expansion des programmes existants, l'établissement de nouveaux programmes, la formation d'enseignements, l'octroi de bourses et autres formes d'aide aux étudiants".

Depuis 1970, le fédéral a versé près de deux milliards de $ aux provinces au titre de l'éducation dans la langue de la minorité de chaque province et de l'enseignement de la langue seconde.



Marie Benoît-Martin

Une directrice pour CKSB

Marie Benoît-Martin vient d'être nommée au poste de directrice des programmes de CKSB. Bien connue comme annonceur, Marie Benoît-Martin a occupé depuis 25 ans divers postes à Radio-Canada, soit à la radio ou à la télévision. Elle remplace Maxime Désaulniers qui a accédé au poste de directeur des services français de Radio-Canada au Manitoba au début de l'année.

Bilodeau en Cour suprême

Le 12 avril, Roger Bilodeau se présentera devant la Cour suprême du Canada. À régler: la question de la traduction des lois au Manitoba et l'interprétation de l'article 23 de la loi du Manitoba. Plus précisément: l'interprétation du mot "shall".

Desjardins défend l'assurance-santé

Le Ministre de la Santé, Laurent Desjardins, s'oppose à des tarifs hospitaliers payés par les patients. Dans une lettre au ministre fédéral de la santé pour défendre le système d'assurance-santé universel, il a demandé un meilleur appui d'Ottawa.

Selon lui, 50 pour cent des coûts d'opération des programmes de santé devraient être financés par le fédéral. Sans une telle formule conjointe, Laurent Desjardins estime que le fédéral ne s'engage pas assez.

En tout cas, l'agenda pour les prochains mois du Ministre de la Santé n'est pas sans d'autres querelles. Son contrat avec l'association des médecins a expiré le 1er avril. L'association a demandé une hausse d'honoraires de 8,3 pour cent et la province n'a offert de les hausser que par 1 pour cent.

Les salaires des enseignants

Lors de la réunion annuelle de la Société des enseignants du Manitoba tenue la fin de semaine passée, les participants ont critiqué certaines commissions scolaires qui demandent une réduction de salaires en menaçant les enseignants de mises à pied. Linda Asper, la nouvelle présidente élue, soutient qu'il faut résister contre de telles pressions qui violent les droits à la négociation collective des enseignants.



Linda Asper

L'Opposition et l'opposition au projet Garrison

D'après Sterling Lyon, le gouvernement manitobain a perdu toute crédibilité aux yeux de nos voisins américains. La participation des ministres Muriel Smith et Al Mackling à une manifestation devant le consulat des États-Unis où un drapeau américain a été brûlé aurait provoqué cette réaction.

Entre autres, le chef de l'opposition a demandé d'enlever le dossier Garrison des mains d'Al Mackling, Ministre des Ressources naturelles. Il n'empêche que la lutte contre ce projet de dérivation des eaux au Nord-Dakota continue.

BILLET

Le ridicule tue

C'est bien connu, la Fédération des francophones hors Québec (la FFHQ pour les intimes) était un jour réputée pour dénoncer les scandales à deux poids et deux mesures endurés par les héritiers de Lord Durham.

Mais comme le siège social est à Ottawa, les tendances à l'embourgeoisement se manifestent. Exemple.

L'autre jour, la présidente de la Fédération a déclaré devant le comité de la Chambre des Communes sur les communications et la culture: "Nous sommes également de l'avis qu'il ne faut pas trancher trop radicalement entre la culture de masse et l'expression artistique de l'élite, puisque l'une est l'expression plus raffinée de l'autre".

Sur la lancée, Mme la présidente a avancé: "Les luttes de toujours nous épuisent, mais l'indifférence nous tue". Bah! Ça ou le ridicule...

Bernard BOCQUEL

INTERROGATION

Il est vivant

Qui ne ressent pas une certaine frayeur mêlée d'émerveillement devant ce mystère incroyable que nous partageons:
dans le creux des ténèbres
dans le silence des absences
dans l'hiver des rencontres
dans le désert de l'ennui
dans l'étouffement des la solitude
dans les douleurs de la souffrance
dans la désespérance du chômage
dans la révolte de la mort
dans l'abandon des amis
dans les lenteurs de la justice
dans l'absurdité du mal
dans l'horreur des tueries
dans l'épuisement des combats
dans le désenchantement d'illusions perdues
dans la cruauté des cassures
dans la blessure des refus
dans la rupture des amours
dans la froidure de l'intolérance
dans la brunante des faillites
dans le cris des départs
dans la torture des innocents
dans l'écrasement des petits
dans la violence des jugements
dans l'âpreté des vengences
dans la stérilité du laissez-aller
retentit un cri, un grand cri: IL EST VIVANT!
Il vient habiter
la fatigue de nos luttes
l'éclatement de nos tensions
la cassure de nos divisions
l'aigreur de nos oppositions
la meurtrissure de nos relations
la morsure de nos passions
la lourdeur de nos révolutions
la sécheresse de nos oublis
les larmes de nos conversions
l'hésitation de nos retours
la timidité de nos avances
la fragilité de nos amitiés
le bruit de nos travaux
l'immensité de nos terres
l'ardeur de nos projets
la chaleur de nos foyers
le baiser des amoureux
le pardon des réconciliés
les retrouvailles des ennemis
la fraîcheur des enfants
Oui, IL EST VIVANT.
IL EST ICI, LÀ, PROCHE, MAINTENANT, AUJOURD'HUI, DEMAIN, TOUJOURS.
IL EST VIVANT CHEZ NOUS!

Claude BLANCHETTE, ptre

Saint-Boniface

Le Centre Notre-Dame cherche des fonds

Le Centre Récréatif Notre-Dame a récemment lancé une campagne de prélèvement de fonds dans le but d'installer un système de glace artificielle dans sa nouvelle arène au parc Provencher.

Depuis trois mois, un sous-comité présidé par Jean Balcaen, effectue une étude sur les possibilités d'un tel projet pour l'automne prochain. Le sous-comité est actuellement en pourparlers avec la Ville de Winnipeg afin d'obtenir son approbation.

Le centre fait donc appel à toutes les familles de Saint-Boniface aussi bien qu'aux organismes communautaires afin de receuillir des fonds lui permettant d'utiliser la nouvelle arène au maximum. Des reçus pour fin d'impôts seront remis pour chaque don.

C'est l'équipe de hockey des anciens de Notre-Dame, les North Star Oldtimers, par l'entremise de Richard Vermette et de Larry Stubbe, qui ont donné le premier coup de pouce en présentant un montant de 650$ à l'exécutif du centre récréatif.

Les anciens ont également pris en charge l'organisation du "beer garden" et d'un tirage à l'occasion d'une fin de semaine d'activités sociales et sportives au centre, prévue pour les 3, 4 et 5 juin prochain.

Un tournoi de fastball, un carnaval pour enfants, une soirée sociale, un marché aux puces, et d'autres activités sont prévues pour cette fin de semaine. Les profits s'ajouteront à la campagne de prélèvement de fonds.

Plusieurs bénévoles ont déjà offert leurs services pour aider à préparer cette fête. Le centre fait appel à d'autres personnes qui voudraient bien prêter main-forte au comité organisateur. Pour tout renseignement, pour faire un don, ou vous porter volontaire, appelez Lucien Desmarais au 233-1862 ou Claude Laurin au 233-2377.

Hélène Roy

Calendrier

L'assemblée annuelle du Centre Récréatif Notre-Dame aura lieu le 19 avril à 19h30 au 271, avenue de la Cathédrale. À l'ordre du jour: les élections, le projet de glace artificielle et la campagne de prélèvement de fonds.



Larry Stubbe (à droite) et Richard Vermette présentent un don au président du Centre Récréatif Notre-Dame, Lucien Desmarais (à gauche). Le thermomètre indiquera les progrès de la campagne de prélèvement de fonds.

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE À CBWFT

DU 9 AU 15 AVRIL

En raison de la diffusion des matchs de baseball et des parties éliminatoires de hockey, notre horaire est légèrement perturbé cette semaine. N'hésitez pas à contacter le service de la publicité pour de plus amples renseignements.

SAMEDI

À 13h00, Ciné Famille présentera à nos jeunes amis un film d'animation intitulé Le prince vif argent.
À 18h00, Métro Boulot, Dodo.
À 19h00, Éliminatoires de hockey.
À 22h50, Le comte de Monte Cristo, deuxième partie de cette oeuvre d'Alex—andre Dumas.

DIMANCHE

À 13h00, L'Univers des sports vous permettra d'assister au Grand Prix de Formule 1, de Long Beach en Californie.
À 16h00, À second regard, il sera question de la symbolique et de la spiritualité du printemps.
À 17h30, Si cette planète vous tient à coeur, un document choc, produit par l'ONF, sur la menace des armes nucléaires.
À 18h00, Éliminatoires de hockey.
À 22h10, Ciné club: À l'affiche: Senso, un drame psychologique du grand cinéaste italien: Visconti.

LUNDI

À 19h00, À Télésélection: L'Autopsie d'une séduction, drame américain retraçant les amours d'une femme divorcée et d'un garçon plus jeune qu'elle.
À 21h00, Julio Iglesias, ce grand interprète d'origine espagnole chantera ses plus récents succès.
À 23h10, Survivre: Commando Holges-Meins, reconstitution du siège de l'ambassade allemande par le groupe Bader-Meinhot, à Stockholm en 1975.

MARDI

À 13h00, Baseball: en direct du Stade Olympique, vous pourrez suivre la partie opposant les Expos de Montréal aux Cubs de Chicago.
À 19h00, Éliminatoires de hockey.
À 22h10, Rencontres: le théologien Richard Bergeron sera l'invité de Marcel Brisebois.

MERCREDI

À 18h30, Pile ou face: en demi-finale, Julien Lévesque de Saint-Boniface affrontera Laurier Gareau de la Saskatchewan.
À 19h00, Ne manquez pas un autre épisode de Temps d'une paix.
À 20h30, Réflexion, en provenance de Moncton, sera consacré au Docteur Jean-François Goullard qui retrace son expérience d'immigrant.
À 21h00, Télémonde, vous offrira un résumé des reportages de chaînes de télévision européennes et canadiennes.

JEUDI

À 19h00, Éliminatoires de Hockey.
À 22h10, À notre cinéma: Les mémoires d'un flic, un drame policier avec Michel Simon et Michael Jourdan.

VENDREDI

À 14h30, Les brigades du tigre. Début de cette série dont le premier épisode s'intitule: Don de Scotland Yard.
À 18h30, Verso: Rhéal Teffaine, l'avocat bien connu de Saint-Boniface, sera l'invité de cette série réalisée par Donald Hétu.
À 19h00, Éliminatoires de hockey.
À 22h10, Cinéma: sur des images exceptionnelles, vous participerez à un Carambolage retraçant les dernières 72 heures de six couples impliqués dans un accident inoui.

CBWFT 3/10

L'importance de Développement et Paix

Une trentaine de personnes ont participé à une soirée d'éducation et d'information, dans le cadre de carême partage à Saint-Norbert le 23 mars dernier.

L'invité d'honneur pour la circonstance était l'abbé Louis Laurencelle, curé de la paroisse de Saint-Léon, représentant du Manitoba au conseil d'administration national et vice-président du conseil exécutif national.

Dans son allocution, l'abbé Laurencelle a touché à plusieurs aspects relatifs au travail de l'organisation Développement et Paix, dont le plus important est probablement l'éducation: il a souligné l'importance pour chacun de se renseigner, c'est-à-dire de sources sûres, afin d'apprendre à faire les nuances dans ce que nous proposent les médias.

En ce sens, Développement et Paix s'efforce de faire un travail de recherche serieux sur des dossiers qu'elle met ensuite à la disposition des intéressés.

En décembre dernier, l'abbé Laurencelle représentait Développement et Paix à une réunion de partenariat asiatique pour le Développement Humain, aux Philippines. Ce partenariat regroupe les organismes nationaux catholiques de 13 pays de l'Asie, ainsi que les agences catholiques de coopération des pays industrialisés. Les projets de chacun des pays asiatiques sont soumis au P.A.D.H.

L'étude des critères, le choix des projets et la décision sur l'approbation se font conjointement. Pour les projets soumis au P.A.D.H., Développement et Paix approuve chaque année un montant global.

L'an passé, la contribution globale de Développement et Paix au partenariat, était d'un million de dollars!

L'abbé Laurencelle a fourni des exemples de projets auxquels Développement et Paix vient en aide; notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, et des droits humains. Aux Philippines, entre autres, la question des droits humains revêt d'une importance particulière, ce pays comptant au moins 10,000 prisonniers politiques.

L'an passé, 60 pour cent des fonds déboursés en aide à des projets de développement l'ont été pour des groupes d'Église.

Hubert BALCAEN

"Raoul je te comprends"

C'est au son d'une musique douce et de paroles touchantes, que l'abbé Laurencelle a ouvert la rencontre Développement et Paix.

Cette chanson "Raoul je te comprends", enregistrée sur ruban sonore, fut composée par la soeur de Raoul Légère, à la mémoire de ce prêtre qui paya de sa vie dans sa lutte pour la justice sociale au Guatamala.

Eugénie FERRÉ

Trois nouvelles Jeannettes

Trois jeunes filles ont prononcé la promesse de Jeannettes et "fait la montée dans la forêt bleue", le 22 mars.

Présidée par l'abbé Bernard, assisté des animatrices Rose Beaulieu et Yvonne Privé, la cérémonie était rehaussée par la présence de la commissaire de groupe Corrine Hochman.

Celles qui ont fait la promesse sont: Chantal Beaulieu, Michelle Blanchette et Colette Girouard.

Eugénie FERRÉ

Louis Bibeau a été ordonné prêtre

Devant une foule de 3 000 personnes et la présence de vingt-quatre prêtres, Louis Bibeau était ordonné à la prêtrise par Mgr Willy Romelus, évêque du diocèse de Jérémie à Haïti le 18 février.

Quatre membres de la famille Bibeau assistaient à cette célébration inoubliable qui se déroulait dans la cathédrale Saint-Louis, où toute la foule chantait et louait le Seigneur de ses merveilles.

Né à Saint-Boniface, Louis Bibeau vint à Saint-Norbert à l'âge de quatre ans avec ses parents Louis et Blanche Bibeau de cette paroisse, où il fit ses études primaires et secondaires.

Il obtint un bachelier ès Arts au Collège de Saint-Boniface et il fit un stage de trois ans à la trappe de Saint-Norbert, puis il enseigna deux ans à l'école secondaire de Lorette.

Il quitta l'enseignement pour aller travailler en Afrique avec S.U.C.O. pendant 10 ans, et fit aussi un stage avec C.I.D.A.

Ensuite, il se rendit à Baie Comeau au Québec, à "Services Myriam Beth'lehem" où il fit deux ans de préparation spirituelle et, de là, à Haïti pour y terminer ses études en théologie.



L'abbé Louis Bibeau

Louis Bibeau, prêtre, est présentement vicaire de la cathédrale Saint-Louis à Jérémie à Haïti, là où il fut ordonné.

Eugénie FERRÉ

"Boni-Coop" à Saint-Norbert?

Un projet de coopérative alimentaire est à l'étude à Saint-Norbert.

En janvier 1983 la communauté de Saint-Norbert subiait à regret la fermeture du magasin Red River Co-op...

Depuis, la population de 6500 résidents de Saint-Norbert, Parc La Salle et Richmond Lakes se trouve obligée de se rendre à Fort Richmond ou ailleurs pour tous leurs achats de provisions alimentaires.

En dépit de toutes les adversités que semblent avoir été la cause de cette fermeture, un petit groupe de la localité a décidé d'étudier la possibilité de mettre sur pied une coopérative comme Boni-Coop de Saint-Boniface.

Le 22 mars, environ quarante personnes répondaient à l'invitation d'une première rencontre d'information organisée par ce petit groupe. On fit appel aux intéressés d'assister à une autre réunion le 24 mars à laquelle était invité Ron Bailey assistant de Wilson Parasuik, Ministre de l'Énergie et aussi secrétaire de Boni-Coop. Il y avait vingt-six personnes présentes à cette réunion prêtes à relever le défi.

Un comité provisoire de sept fut nommé et chargé de recueillir toute l'information requise, et aussi d'élaborer un plan d'action. Dans le plus bref délai possible, une autre réunion est prévue afin de permettre aux intéressés de se renseigner davantage et aussi de participer aux décisions qui détermineront l'avenir de ce projet.

Eugénie FERRÉ

31e anniversaire pour Bernard Bélanger

Le mercredi 31 mars, plus de cinquante amis de l'abbé Bernard assistaient à une messe spéciale recommandée par les clercs-servants.

Il s'agissait de rendre hommage à l'Abbé qui célébrait, ce jour-là, le 31e anniversaire de son ordination sacerdotale.

L'abbé Bernard avait aussi la joie de la présence de ses soeurs Agnès et Bernadette de Saint-Boniface, ainsi que son frère l'abbé Roland, chancelier à la Cathédrale, qui était concélébrant de la messe avec l'abbé Bernard.

Par ailleurs, il y eu une foule nombreuse aux exercices de ls Semaine Sainte. Le clou des rassemblements était celui de la Vigile pascale le 2 avril.

Environ trois cents fidèles assistaient à la célébration liturgique présidée par l'abbé Bernard, et un grand nombre de ceux-ci se réunissaient ensuite à la salle Perpétuel-Secours pour la réception amicale qui suivie.

Eugénie FERRÉ

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay, B.A., LL.B.
Rémi C. Smith, LL.B.
Shane H.I. Lasker
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. Ç.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: **237-6775**
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

COMMERCE DE PLOMBERIE: ferblanterie, sanitaire, à reprendre à Saint-Pierre-Jolys. Informez-vous à l'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée, 1-433-7899, Saint-Pierre-Jolys.
-904-

MAISONS À VENDRE: à Saint-Pierre-Jolys, de $40,000 à $70,000. Adressez-vous à l'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée, 1-433-7899.
-905-

À VENDRE: téléphonez après 17h00, 253-9846. Scie à chaîne Pioneer "farmsaw", 18", $300; ensemble cuisine quatre chaises simili érable, $100; séchoir à cheveux Westinghouse genre coiffeuse, $25; trois peintures encadrées, vendues à $20 chacune; deux sièges pour camionnette à $20 chacun.
-906-

À LOUER: bungalow, 2 chambres, salon, salle à manger, cuisine, garage, barrières, chauffage au gaz, salle de jeux au sous-sol, pas d'animaux. Tél.: 257-0451 après 18h00.
-907-

PROJETEZ-VOUS des vacances? Si oui, étudiante universitaire prête à surveiller la maison et animaux domestiques. Tél.: 257-5463 ou 1-878-3293.
-908-

À VENDRE: salle de théâtre avec belle maison d'habitation. Informez-vous à l'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899.
-909-

À VENDRE: 1980 NP 50 photocopieuse et fournitures. $500.00. Tél.: 247-4816.
-910-

À LOUER: Saint-Boniface. Suites complètement renovés. Poêle et réfrigérateur neufs, tapis mur à mur. 1 chambre à coucher, $325.00, 2 chambres à coucher, $375.00. Tél.: 257-7808 ou 247-6771.
-911-

LECTURE DE CARTES (tarot égyptien) questions générales ou précises. Demander Yvan au 475-5023.
-897-

SAINT-VITAL, maison neuve, 3 chambres, salle de jeu finie, prenez avantage du $3000.00, octroi gouvernemental, jusqu'au 30 avril 1983. Pour plus de renseignements, 253-1534, échange accepté.
-912-

APPARTEMENT, 5 pièces, 2 chambres à coucher, rez-de-chaussée, Saint-Boniface, $270 par mois. Libre le 1er mai. Tél.: 257-3651.
-913-

À VENDRE: à Sainte-Agathe, maison de huit ans, 3 chambres à coucher, 1½ bains, Dim.: 1344 pieds carrés, grand salon avec plafond cathédrale, salle à manger, cuisine avec beaucoup d'armoires, poêle, fourneau et laveuse "built-in". Grand lot 83' x 160'. Garage pour 3 autos, atelier et entrepôt. Vente privé, prix $64,900. Tél.: 882-2201.
-914-

À VENDRE: Saint-Boniface, petite maison de deux chambres à coucher, salle à dîner, 437, rue Aulneau, prix $22,900. Tél.: 256-3884 ou 253-0380. S.V.P. pas d'agent.
-915-

VEUT quelqu'un pour couper du bois de corde, $10.00 la corde. Préfère quelqu'un qui ne fume pas. Écrire à boîte 3, à La LIBERTÉ.
-916-

À LOUER: appartement à 406, rue Saint-Jean-Baptiste, libre le 1er mai. Consiste du rez-de-chaussée, sous-sol fini, garage et jardin. Deux chambres à coucher au rez-de-chaussée et une autre au sous-sol. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse; chauffage, électricité et eau sont inclus dans le loyer. Tél.: 1-422-5665.
-917-

La Boutique du Livre
Heures d'ouverture
du lundi au samedi
de 10h à 17h
315, rue Kenny
Saint-Boniface
Manitoba R2H 3E7
Tél.: 237-3395

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie, à l'angle de la rue Meadowood, côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: **255-2769** Roland ou Paul
Tél: **474-1443** (voiture) **JL23684**

FTD
Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'Hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 247-3891 - 247-6158

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: **233-3385**
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach **Tél.: 326-2085**

Saint-François-Xavier

Des célébrations pascales spéciales

À l'occasion des grandes fêtes religieuses, une paroisse sans curé résident se trouve à la merci d'un curé bienveillant et libre.

Cette année, les paroissiens de Saint-François-Xavier ont vécu des activités de la semaine sainte élaborées et mises sur pied par Bob et Joan Williston, membres laïcs d'une équipe de mission Rédemptoriste.

Le Père David Cottingham, cssr, a célébré la messe des Rameaux et de la Passion. L'invitation à approfondir nos connaissances de la Pâque des Juifs et de la Pâques par des célébrations et des lectures quotidiennes a été bien reçue.

Mardi 29 mars, à l'église, Don Conley, membre laïc de l'équipe Rédemptoriste, pianiste; et Bob, guitariste, ont présenté une soirée de méditations et de réflexions par la musique et le chant, en préparation du Triduum pascal. Nous avons vu le Christ exilé, méprisé et abattu; la mission du Christ accomplie, "Je leur ai fait connaître ton nom"; la vie, miracle de l'amour; la mort, retour chez le Père; Pâques, célébration de la mort, l'Eucharistie, et la Résurrection.

Un chant d'espoir, une invitation du Christ à prendre notre croix et Le suivre afin de partager son royaume jusqu'à la fin des siècles clôtura la présentation musicale pascale.

Jeudi saint, le lavement des mains des fidèles a remplacé le lavement des pieds des disciples par Jésus. Bob Williston a souligné l'importance d'embrasser le rôle de serviteur pour devenir le Christ.

Vendredi saint, la jeunesse a présenté la lecture dramatique de la Passion du Christ. Leur compétence nous a fait croire et voir le sentier où le Christ a porté sa croix vers sa mort. Don Conley nous a rappelé que le Christ délaissé pour nous est parmi nous, dans les souffrants, les angoissés, et que le fruit de la souffrance sera de vivre dans la joie avec le Christ.

Samedi saint, avec le Père Armand Le Gal, omi, et l'équipe Rédemptoriste, la bénédiction du feu, de l'eau, et le baptême d'Amanda Bernardin, fille de Roméo et Lois Bernardin, filleul de Louis et Joretta Robidoux, ont été des offices célébrés pour la première fois dans notre paroisse.

Bob et Joan ont su effectuer des célébrations profondes et sereines de la semaine sainte, qui ont stimulé les paroissiens à s'empresser à y prendre part. Les chants de circonstances exécutés par Bob et Don ont touché les fidèles en réflexion, et en adoration devant le Saint-Sacrement.

Dans une chanson composée par Bob, il demande au Christ, "Approche-moi tout près de ton coeur". Bob, Joan, Père David, et Père Armand se sont rapprochés près des coeurs des parossiens de Saint-François-Xavier par leur amour, leur bienveillance. Nous en garderons de bons souvenirs.

Josée BERNARD



Le baptême d'Amanda Bernardin par le Père Armand Le Gal omi; ses parents, Roméo et Lois Bernardin; sa soeur, Diane; son parrain et sa marraine, Louis et Joretta Robidoux

Lorette

Pourquoi les Bantams ont gagné



De gauche à droite - 1ère rangée - Gilles Michaud, André Gauthier, Scott Cechvala, Scott Naaykens, Chris Maxemuck; 2e rangée - Adélard Bibeau, (l'entraîneur) Roger Gauthier, Jonas Haywood, Raymond Lebrun, Gerry Laramé, André Leclair, Normand Simard, (l'entraîneur) Mitch Gauthier, Allain Grimard et Joël Manaigre.

Notre club de hockey les "Bantams" des garçons de 13 et 14 ans de la ligue mineure, jouit d'un grand succés cette année.

À cause de leurs talents et leurs efforts, ils n'ont subi aucune défaite durant toute la saison.

Pour les joutes finales, ils ont affronté l'équipe de Ile-des-Chênes. Selon les entraîneurs des Bantams, Roger et Mitch Gauthier, c'est grâce à la motivation et à l'équilibre de l'équipe que la première place de la ligue de hockey leur a mérité des trophées.

Lilliane LANSARD



Rose JOUBERT
(née Hébert)

Le dimanche 27 mars 1983, au Centre Hospitalier Taché, est décédée Rose Joubert de 1103 - 231, rue Goulet, Saint-Boniface, Manitoba, autrefois de Saint-Pierre-Jolys.

Précédée dans l'éternité par son mari Ambroise en 1967, une fille Garielle en 1953 et un bébé Luc en 1929, elle laisse dans le deuil une fille, Claire et son mari Edouard Michalik; trois fils, Victor et son épouse Aline (Sicotte), Luc, tous de Saint-Boniface et Dr Yves Noël et son épouse Doreen (Papageorgiou) de Brandon; huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Flore Lussier de Saint-Boniface et un frère Edouard de Long Beach, Californie.

Les prières furent récitées en l'église de Saint-Pierre, à Saint-Pierre-Jolys, le mercredi 30 mars à 15h30, suivies de la messe de la résurrection, concélébrée par les abbés Jean-Marie Gagné, Pierre Gagné et Edouard Banville et les R.P. Jean Méthé o.m.i., Aurèle Lemoine o.m.i., et Hilaire Gagné o.m.i. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse sous la direction de Sr Marguerite Mulaire s.n.j.m.

Les porteurs étaient Paul Joubert, Christian et Alain Michalik, petits-fils de la défunte; Paul Hébert, Henri Bérard et Amédée Joubert, neveux de la défunte.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Le salon funéraire de Saint-Pierre-Jolys (Loewen) était responsable des arrangements.

REMERCIEMENTS

La famille Joubert remercie sincèrement tous les prêtres, religieux, religieuses, parents et amis qui ont exprimé leur sympathie à l'occasion de la mort de leur chère maman. Un remerciement spécial au personnel du Centre Hospitalier Taché, 3ABC, la pastorale et Sr Annette Sicotte s.g.m.

Paulette HUBERDEAU
(née Fenez)

Paisiblement après une longue maladie, à l'hôpital de Birtle, est décédée, le samedi 19 mars, Paulette Huberdeau de Saint-Lazare, âgée de 47 ans.

Elle laisse dans le deuil son mari, Alexandre; 4 garçons: Jacques et sa femme Laurna; Henri et sa femme Donna; Marcel et Marc; un petit-fils, Owen; 4 soeurs: sa jumelle Colette et Jeanne Huberdeau, Thérèse Lemoine de Saint-Vital et Alma Lagassé de Saint-Adolphe; 6 frères: Léo de Pine Falls; Arthur de Saint-Lazare; Pierre de Kenora, Ontario; Marcel de Ile-des-Chênes; Armand de Kelowna, Colombie-Britannique; et Émilien de Sainte-Agathe; plusieurs oncles et tantes, beaux-frères et belles-soeurs; beaucoup de neveux et nièces.

L'ont précédée dans la tombe, ses parents, Martial et Malvina Fenez de Sainte-Agathe; 2 frères: René de Edmonton et Roger de Shelburne, Ontario.

Les prières ont été récitées mardi soir le 22 mars et la messe de résurrection célébrée par Père Aurèle Préfontaine, le mercredi 23 mars à 14h00. Six neveux étaient porteurs: Joël et Lionel Huberdeau, Yves et Henri Sala, Adrien et Claude Huberdeau. Les servants de messe étaient des neveux et cousins: Jason Tremblay, Junior Den Brok, Alain Huberdeau, Yvan Huberdeau et Stéphane Deschambault.

Les parents et amis venaient de Kelowna, Colombie-Britannique; Edmonton, Alberta, Prince Albert, Moosomin et Sainte-Marthe, Saskatchewan; Birtle, Foxwarren, Shilo, Brandon, McAuley, Saint-Adolphe, Flin Flon, Ile-des-Chênes, Pine Falls, Sainte-Agathe, Gilbert Plains, Lorette et Saint-Vital, Manitoba; et Schreiber, Ontario.

REMERCIEMENTS

La famille veut remercier tous ceux qui ont témoigné leur sympathie en assistant très nombreux aux prières et à la messe, et par des offrandes de messe, de manger, de souhaits. Merci aux docteurs et infirmières du Health Sciences Centre et de l'hôpital de Birtle; à ceux et celles qui ont resté avec Paulette à l'hôpital; à Léa, Thérèse, Dolores, Gisèle et Ron; à Père Aurèle et Sr Mariette; à Jacqueline, Rosalie, Denis et Lorraine; au lecteur, Omer; à André pour son aide et aux Dames auxiliaires pour le goûter. Merci à tous ceux qui sont venus de loin pour être avec nous.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de Jules Légaré désirent exprimer leur plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont exprimé leur condoléances à l'occasion du décès de leur frère Jules. Nous regrettons de ne pas avoir réussi à rencontrer toutes les personnes qui se sont rendues à la réception.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Anna Guay remercie l'abbé Couture et autres prêtres qui ont célébré avec nous une si belle messe de résurrection. Merci pour les expressions de sympathies; pour les offrandes de messe, les cartes, les fleurs, l'organiste et la chorale. Merci aux porteurs et aux nombreux visiteurs qui ont fait sentir tant d'affection lors du dernier séjour d'Anna à l'hôpital.

La Page de Bicolo ...

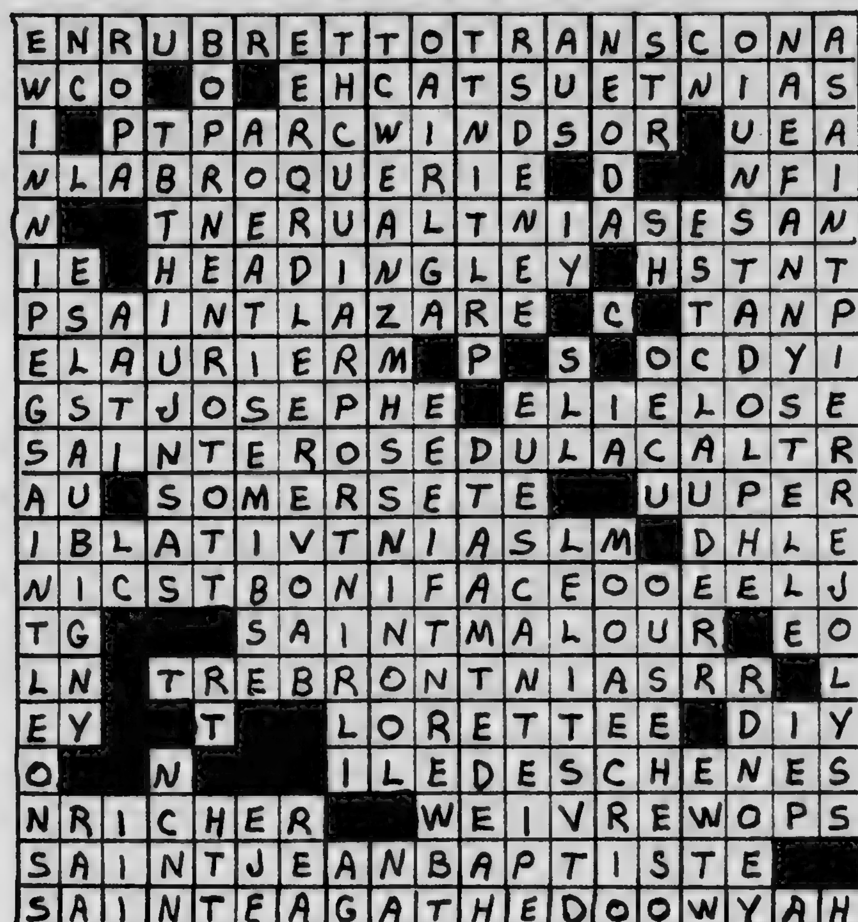
1913
70 ANS
1983

Bonjour!

Cette semaine tu pourras t'amuser beaucoup. En plus de cette page, tu trouveras dans le supplément de La LIBERTÉ deux autres pages de jeux. C'est pour fêter le 70e anniversaire de notre journal! Bravo!

Bicolo

MOT-MYSTÈRE



E	N	R	U	B	R	E	T	T	O	T	R	A	N	S	C	O	N	A
W	C	O		O		E	H	C	A	T	S	U	E	T	N	I	A	S
I		P	T	P	A	R	C	W	I	N	D	S	O	R		U	E	A
N	L	A	B	R	O	Q	U	E	R	I	E		D			N	F	I
N			T	N	E	R	U	A	L	T	N	I	A	S	E	S	A	N
I	E		H	E	A	D	I	N	G	L	E	Y		H	S	T	N	T
P	S	A	I	N	T	L	A	Z	A	R	E		C		T	A	N	P
E	L	A	U	R	I	E	R	M		P		S		O	C	D	Y	I
G	S	T	J	O	S	E	P	H	E		E	L	I	E	L	O	S	E
S	A	I	N	T	E	R	O	S	E	D	U	L	A	C	A	L	T	R
A	U		S	O	M	E	R	S	E	T	E			U	U	P	E	R
I	B	L	A	T	I	V	T	N	I	A	S	L	M		D	H	L	E
N	I	C	S	T	B	O	N	I	F	A	C	E	O	O	E	E	L	J
T	G				S	A	I	N	T	M	A	L	O	U	R		E	O
L	N		T	R	E	B	R	O	N	T	N	I	A	S	R	R		L
E	Y			T			L	O	R	E	T	T	E	E		D	I	Y
O			N				I	L	E	D	E	S	C	H	E	N	E	S
N	R	I	C	H	E	R			W	E	I	V	R	E	W	O	P	S
S	A	I	N	T	J	E	A	N	B	A	P	T	I	S	T	E		
S	A	I	N	T	E	A	G	A	T	H	E	D	O	O	W	Y	A	H

Il y a quelques mois on a lancé une campagne pour venir en aide à La LIBERTÉ. Si tu fais ce casse-tête, tu verras que le mot-mystère est le nom de cette campagne.

Dans la grille essaie de trouver tous les noms des paroisses qui ont participé.

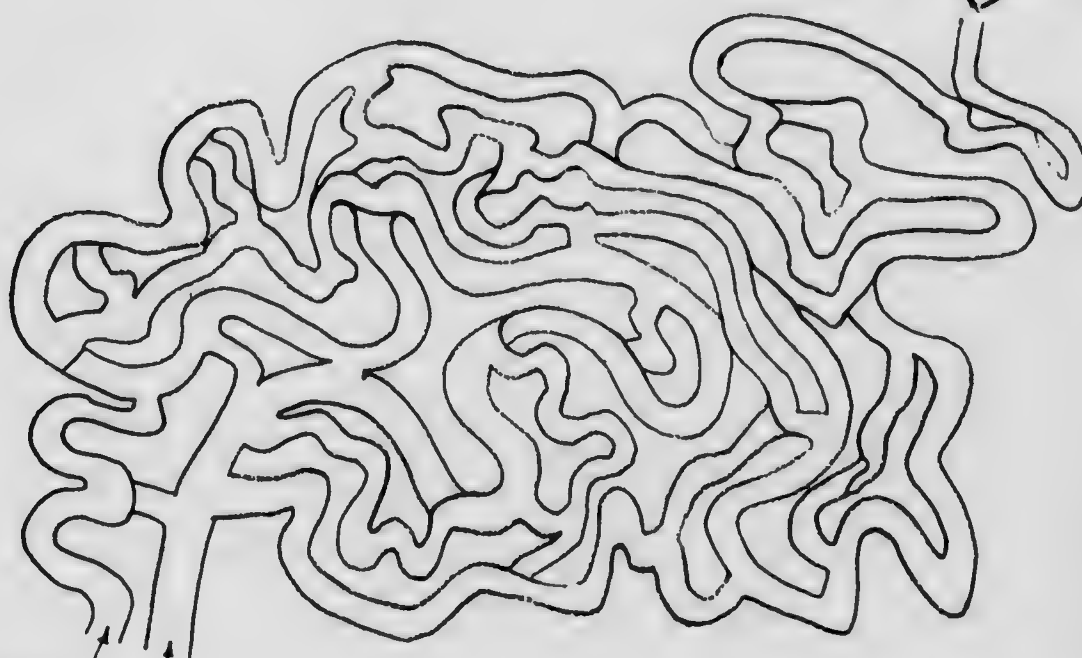
Aubigny, Élie, Fannystelle, Haywood, Headingley, Ile-des-Chênes, La Broquerie, Laurier, Lorette, Morris, Notre-Dame-de-Lourdes, Otterburne, Parc Windsor, Powerview, Richer, Saint-Adolphe, Saint-Boniface, Saint-Claude, Saint-Eustache, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Saint-Laurent, Saint-Lazare, Saint-Léon, Saint-Malo, Saint-Norbert, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Vital, Sainte-Agathe, Sainte-Anne-des-Chênes, Sainte-Rose-du-Lac, Somerset, Transcona, Winnipeg.

Nouveaux membres du Club de Bicolo

NOTE: Plus d'une centaine de noms ont été oubliés dans mes listes, les numéros 6677 à 6798. Je m'excuse auprès de mes amis et je me reprends... Voici donc leur nom.

6677	Danny Allard	Winnipeg
6678	Tricia Sale	Winnipeg
6679	Jennifer-Lisa Kee	Winnipeg
6680	Elizabeth Polsky	Winnipeg
6681	Noël Later	Winnipeg
6682	Denis Chartier	Saint-Malo
6683	Robert Chaput	Sainte-Anne-des-Chênes
6684	Joanne Nadeau	Saint-Vital
6685	Nicole Nadeau	Saint-Vital
6686	Daniel Gervais	Saint-Boniface
6687	Andrée Labossière	Haywood
6688	Marc Labossière	Haywood
6689	Michael Courcelles	Sainte-Agathe
6690	Victoria Balbo	Saint-Boniface
6691	Richard Daird	Saint-Boniface
6692	Cédric Gagné	Saint-Pierre-Jolys
6693	Julie Maynard	Sainte-Anne-des-Chênes
6694	Danielle Maynard	Sainte-Anne-des-Chênes
6695	Luc Jolicoeur	La Broquerie
6696	Isabelle Poulin	Saint-Boniface
6697	Lucette Fillion	Winnipeg
6698	Cindy Chatwell	Laurier
6699	Dale Chatwell	Laurier
6700	Daniel Chatwell	Laurier
6701	Robert Rondeau	Saint-Léon
6702	Stéphane Dumesnil	Sainte-Agathe
6703	Sébastien Lagassé	Saint-Adolphe
6704	Raymond Sorin	Sainte-Agathe
6705	Donald Sorin	Sainte-Agathe
6706	Jamie Cournoyer	Lorette
6707	Hana Dobrovolny	Vermette
6708	Tessa Galbichka	Dufresne
6709	Monique Gauthier	Lorette
6710	Kelly Guetré	Lorette
6711	Kristine Hacault	Lorette
6712	Leslie Haynes	Lorette
6713	Christine Hudrick	Lorette
6714	Duane Kozarchuk	Lorette

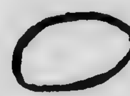
Quel chemin prendras-tu pour retrouver ton journal?



Écris sur la ligne la première lettre de chacun de ces dessins et tu trouveras un personnage important de La LIBERTÉ.





ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: ....**Âge:** ....

20 GAGNANTS

Gagnants pour une "nouvelle" qui aurait pu paraître dans La LIBERTÉ en 1913.

- Mona Lemoine, Sainte-Agathe — 10 ans
- Donald Legal, Sainte-Anne-des-Chênes — 12 ans
- Rosanne Legal, Sainte-Anne-des-Chênes — 10 ans

Gagnants pour les dessins des choses qu'on se servaient en 1913.

- Renée Baudry, Sainte-Agathe — 11 ans
- Mona Rouire, Saint-Claude — 10 ans
- Kimmy Carmichael, Fannystelle — 10 ans
- Alain Mulaire, Saint-Pierre-Jolys — 10 ans
- Tracy Trumbla, Fannystelle — 9 ans
- Sarah Smith, Saint-Laurent — 8 ans
- Anjanette Tomac, 688 Lyndale Drive, Saint-Boniface — 8 ans
- Guy Bissonnette, La Broquerie — 7 ans
- Martin Legal, C.P. 442, Sainte-Anne-des-Chênes — 7 ans
- André Ostrowski, Somerset — 7 ans
- Normand Gauthier, Richer — 7 ans
- Noël Bruce, Saint-Laurent — 7 ans
- Stéphane Lambert, Sainte-Anne-des-Chênes — 6 ans
- Gérald Danais, Lorette — 6ans
- David Plamondon, Ile-des-Chênes — 5 ans
- David Lussier, 411, rue De la Morénie, Saint-Boniface — 5 ans
- Matieu Plamondon, C.P. 67, Ile-des-Chênes — 4 ans

Membre gagnant 4857

Murielle Moal

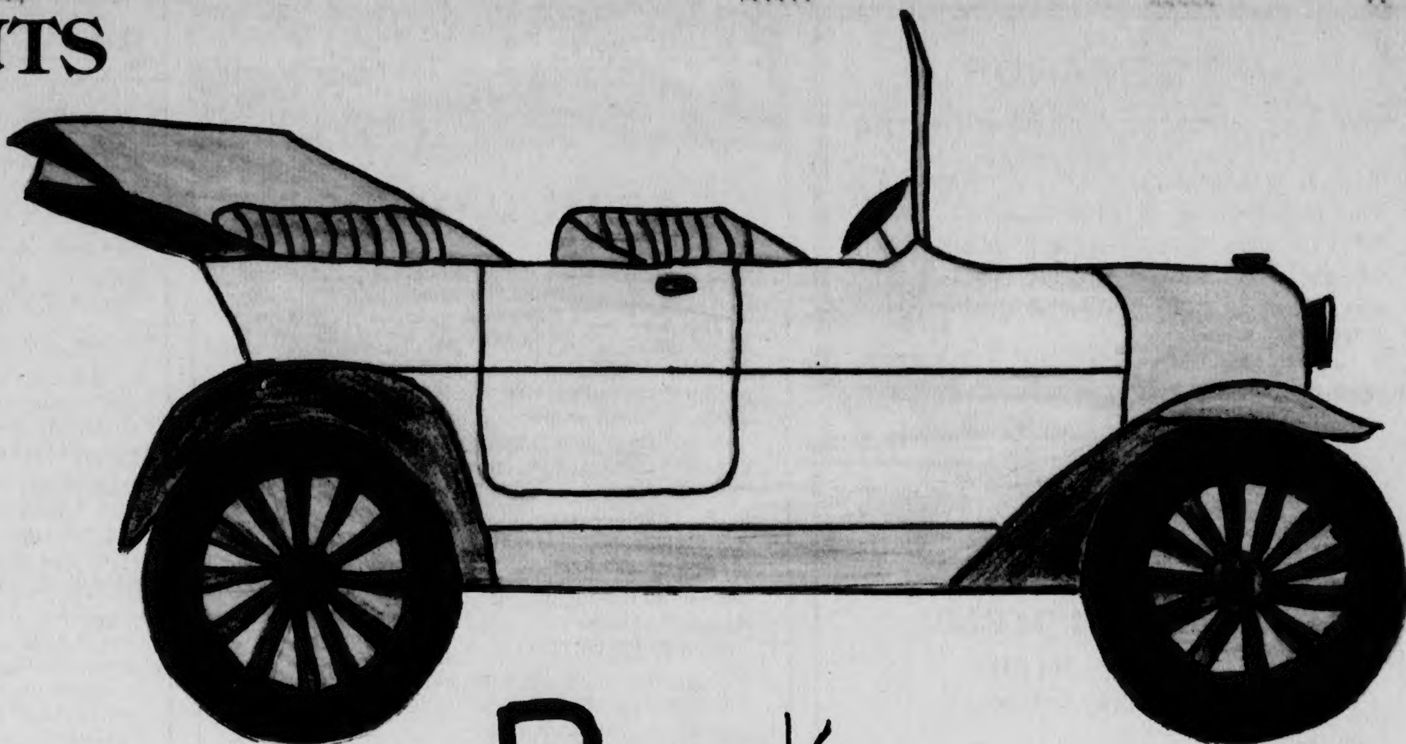
10 ans

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Réponses:

Mot-mystère: Coup de pouce

Personnage: Bicolo



Concours "Nouvelle" de 1913

Une nouvelle église

C'est aujourd'hui le 19 juin 1913 que l'église de Sainte-Agathe est officiellement ouverte. À l'occasion, de l'ouverture Monseigneur Langevin est venu célébrer la messe. Un délicieux dîner a été servi à la salle paroissiale de Sainte-Agathe par les Chevaliers de Colomb. Environ cent personnes y étaient. On remercie tous ceux qui ont aidé et qui ont donné de leur temps à bâtir notre belle et nouvelle église. On remercie aussi tous ceux qui ont fait un don pour l'Église.

Par: Mona Lemoine
Sainte-Agathe, Manitoba
Âge: 10 ans

Derrière les barbelés des Nazis *de Florent Labonté*

(Publié avec la permission des Éditions du Blé) **Suite de la semaine dernière**

Un bon matin, l'officier nous annonce que dans quelques jours, nous aurons de la viande. Nous sommes tous fous de joie. Le jour tant désiré arrive. Quelle déception! La viande annoncée n'est que de la viande pourrie, de la charogne, quoi! Quand on a faim, quand le ventre crie, on mange n'importe quoi. Eh bien! Nous avons mangé cette charogne et personne n'a été malade.

Comme infirmier, je me rends au bureau allemand en disant: "Nous ne sommes pas des chiens pour manger de la charogne." Ça fait effet puisque le reste de la viande a été jeté.

Un autre contingent, composé cette fois de Marocains et d'Annamites, nous arrive. Ils sont placés tout près de chez moi. Que va-t-il se passer?

Notre situation est rendue difficile car nous n'avons pas d'eau potable. Les travaux d'aqueduc ont été faits par les prisonniers, mais l'eau ainsi canalisée est contaminée. Donc, défense de boire l'eau du camp sous peine d'être fusillé.

Le commandant vient me trouver à l'infirmerie et me dit: "Si un malade vient te voir parce qu'il a bu de l'eau, il sera fusillé." Imaginez ma situation!

Malheureusement, deux Anglais arrivent. Ils ont mal un peu partout, ils ont mal à la tête, ils ont la diarrhée. Que faire? Je n'ose pas leur poser la question: "Avez-vous bu de l'eau?" Je me dis en moi-même: si je la leur pose et qu'ils me répondent "oui", dois-je les dénoncer aux Allemands pour qu'ils soient fusillés? Même si ce sont des Anglais, ce sont mes frères . . . et si je ne les dénonce pas, c'est moi qui serai fusillé. Je cours le risque et je garde le silence.

Une demi-heure plus tard, je vois venir l'officier-chef. Bien que je sois en bons termes avec lui, je sens mon coeur battre bien fort dans ma poitrine; il parle français et il vient souvent me voir et se reposer un peu. J'ai absolument besoin de riz et de chocolat pour soigner mes deux malades. Que faire? Que dire? Je risque. Mon commandant, vous êtes humain, j'ai quelque chose à vous demander. J'ai des malades, comme vous le savez. Ils n'ont rien à manger et j'aurais besoin de riz et de chocolat. "Pourquoi cela?" me dit-il. Eh bien, je lui réponds, c'est toujours important dans une infirmerie. Il me regarde d'un regard scrutateur et me dit: "Bien, appelle la Croix-Rouge américaine de Paris." À cette époque, les États-Unis ne sont pas en guerre.

Je me rends au bureau avec la permission écrite du commandant. Un soldat est près de moi, mais il ne comprend pas le français. Je peux parler librement. Vite, ne demandez pas d'explications, apportez-moi d'urgence du riz et du chocolat au camp de Montreuil. Deux heures après, deux jeunes Américaines m'apportent le précieux trésor; elles pénètrent seules avec moi à l'infirmerie, et j'en profite pour leur remettre un paquet défendu: des lettres pour l'extérieur. Par ce geste, je risquais d'être fusillé. Je fais ensuite bouillir le riz et le chocolat et je dis à mes malades: "Mangez et bourrez-vous à capacité." Merveilleux. Merci, grand Dieu! Bon travail. Ils sont sauvés et moi avec eux!

FIN

(Lire la suite dans l'oeuvre de Florent Labonté)

Remerciements

Nous désirons remercier nos enfants pour la belle fête qu'ils nous ont préparée, le dimanche 13 mars, à l'occasion de notre quarantième anniversaire de mariage.

Grand merci aussi aux nombreux parents et amis venus nous saluer à ce thè-rencontre en la salle d'Otterburne.

Nous sommes particulièrement reconnaissants au père Gilles Beaudry, c.s.v., venu de Saint-Boniface chanter pour nous une messe inoubliable.

Odile et Lucien Curé
Saint-Pierre-Jolys

Vie sociale

Naissances

Janelle, Diane, Marie, fille de Richard et Carmen **Moquin**, de Lorette, née le 1er février et baptisée le 20 mars. Parrain et marraine: Diane Moquin et Fernand Martin.

Cédric, Maurice, Joseph **Cahill**, fils de Maurice et Rachel (Desharnais), né le 5 mars, 1983, pesant sept livres, treize onces; petit frère à Christiane et Maxine. Les grand-parents sont Eudore et Denise Cahill et Henri et Lucille Desharnais.

Suzette, Doris, Marie **Fillion**, 7 livres, 3 onces, née le 16 mars à l'hôpital Saint-Boniface, fille de Léon et Louise de Saint-Jean-Baptiste. Les grand-parents sont André et Anne-Marie Fillion de Saint-Jean-Baptiste et Léopold et Florence Chartier de Sainte-Agathe; arrière-petite-fille de Marie-Thérèse Sorin de Saint-Boniface. Baptisée à la veillée pascale le 2 avril. Les parrain et marraine sont Bernard et Doris Fillion de Saint-Vital.

Catherine **Touzin**, née le 5 avril à l'hôpital de Saint-Boniface, fille de Denis et Rose de Saint-Jean-Baptiste. Les grand-parents sont Gustave et Berthe Touzin de Saint-Jean-Baptiste et Elie et Cécile Robert d'Aubigny.

Damien, Paul **Verrier**, premier-né de Marcel et Monique (Lapointe) de Saint-Pierre-Jolys, né le 10 décembre, 1982, et pesant six livres, onze onces. Les parrain et marraine sont Claude et France Lapointe. Les grand-parents sont Mme Jeanne Verrier de Saint-Boniface et M. et Mme Adélard Lapointe de Saint-Pierre-Jolys.

Marc, Noël, Joseph **Duval**, fils de Gilbert et de Lorraine (Côté), né le dix mars 1983 à Saint-Pierre-Jolys. Petit-fils de M. et Mme Adonias Duval aussi de Saint-Pierre-Jolys.

Décès

Jeanne Verrier, 65 ans, de Saint-Boniface, décédée le 29 mars 1983.

ON DEMANDE

un garagiste/gérant bilingue

pour une station d'essence moderne à Saint-Boniface, 5 jours par semaine, 42.5 heures par semaine. Diplômes pas nécessaires, expérience minimum de 5 ans. Salaire négociable. Appelez **Brian 776-1911**.

La Société historique de Saint-Boniface

est à la recherche de

Deux interprètes

pour LA MAISON RIEL, parc historique national

Fonctions:

- interpréter l'histoire et les caractéristiques du parc national de La Maison Riel au public;
- diriger, à l'intention du public des tours guidés du terrain et des édifices du parc historique;
- interprêter et expliquer les caractéristiques historiques et architecturales de La Maison Riel, les artéfacts et le mobilier, y compris l'histoire humaine propre au lieu.

Exigences:

- connaître l'histoire de la Rivière Rouge et du Manitoba ainsi que la vie sociale, économique et culturelle des familles Riel et Lagimodière;
- connaître le but des parcs historiques et naturels de Parcs Canada;
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Entrée en fonction: le 2 mai 1983

Prière d'adresser votre demande avant le **15 avril 1983 à:**

La Directrice
La Maison Riel, parc historique national
C.P. 73
Saint-Vital, Manitoba R2M 4A5

Parcs Canada — Parks Canada

Appel d'offres

No du contrat: 561/83-13

Kiosques à l'entrée sud et balances,
Parc nationale Riding Mountain (Manitoba)

Des soumissions cachetées devront porter le titre du projet et être adressées à:

L'Administrateur des contrats
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg, Manitoba
R3C 4B7

Les soumissions seront acceptées jusqu'à:

15h00, heure de Winnipeg
le vendredi 29 avril 1983
téléphone: (204)949-6070
télex: 07 57 461

On peut se procurer les documents contractuels en s'adressant à:

L'administrateur des contrats
Parc Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg, Manitoba
R3C 4B7

en envoyant un dépôt de $100.00 par chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé lors de la réception, en bon état, des documents contractuels.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés au bureau indiqué ci-dessus et au bureau de l'Association de construction à Winnipeg, la Brandon Builders Exchange auprès de Sanford Evans and Southam Building. Reports à Winnipeg, et au bureau du directeur du parc national Riding Mountain, Wesagaming (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone lors du paiement du dépôt.

Projet No 038749 pour Corporation Poste Canada
Winnipeg, Manitoba
Bureau de Poste général
Rez-de-chaussée
Centre de préparation

Les documents contractuels peuvent aussi être con-sultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: mardi 19 avril 1983
Dépôt: 25$

Renseignements additionnels:
H. Butler
Directeur du projet
(204)949-2831

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

EN NOMINATION POUR UN OSCAR

SI CETTE PLANÈTE VOUS TIENT À CŒUR

Version française de
IF YOU LOVE THIS PLANET

Une conférence du
Dr Helen Caldicott
sur la guerre nucléaire

à la télévision de Radio-Canada le dimanche 10 avril à 18 h 30



Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

---

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WG36310 **51, rue Smith, Winnipeg (Manitoba) Réfection des couvertures HMCS Chippawa**

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: **le jeudi 12 mai 1983**

Dépôt pour documents: **$100**

Le secrétaire recevra jusqu'à 3h00 de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissisons en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction et Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Transferts de propriété d'entreprises de radiodiffusion autorisées

Conditions de licence. Dans l'exercice de son mandat en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, le C.R.T.C. impose des conditions de licence qui exigent l'approbation préalable des transferts d'actions qui affectent matériellement la propriété ou le contrôle réel des entreprises de radiodiffusion autorisées. Le Conseil souligne que la condition pour l'approbation préalable s'applique non seulement aux transferts de propriété d'entreprises de radiodiffusion ainsi qu'à certaines transactions mettant en cause l'achat et la vente d'actions, mais aussi à la date d'entrée en vigueur de tout arrangement, engagement ou accord régissant le transfert du contrôle réel d'une entreprise de radiodiffusion. Les parties qui prévoient conclure des transactions semblables sont donc invitées à consulter le Conseil pour obtenir des renseignements concernant l'application des conditions de licence indiquées sur chaque licence, dans les circonstances particulières en cause. Date de clôture des transactions. Lorsqu'elles arrêtent une date de clôture, les parties qui prennent part aux transactions oublient parfois de tenir compte des Règles de procédure et des pratiques administratives du Conseil. Celui-ci désire donc rappeler aux intéressés les point suivants: une demande doit contenir toutes les informations et la documentation pertinentes; la Loi sur la radiodiffusion prévoit la tenue d'une audience publique pour étudier toute demande concernant le transfert de l'actif d'une entreprise de radiodiffusion et la délivrance d'une licence en vue de continuer l'exploitation de l'entreprise. En outre, conformément aux Règles de procédure du C.R.T.C., un avis public de la demande doit être publié au moins 50 jours avant l'audience publique; les demandes concernant l'approbation du transfert du contrôle d'une compagnie titulaire de licence ou d'une société-mère, au moyen d'un transfert d'actions ou autrement, font généralement l'objet d'une audience publique, alors que les demandes concernant un intérêt minoritaire ou un transfert d'actions au sein d'une famille ou d'un groupe de sociétés ne sont pas mises à l'ordre du jour d'une audience publique; suite à l'étude de la demande et des interventions reçues, le Conseil décide s'il est dans l'intérêt publique d'exiger de la requérante qu'elle comparaisse à une audience publique; afin d'accommoder les parties intéressées, le Conseil essaie de tenir l'audience publique à l'endroit (ou les environs) que dessert l'entreprise de radiodiffusion concernée; et une fois l'étude requise à la suite de l'audience publique et la procédure de consultation complétées, il y a alors prise de décision. D'autres facteurs tels que le grand nombre de demandes devant être étudiées par le Conseil, la fréquence et la durée des audiences publiques (pour les questions relatives à la radiodiffusion et aux télécommunications) doivent être également pris en considération. Le Conseil continuera de traiter ces demandes aussi rapidement que possible. Cependant, les parties qui prennent part à ces transactions doivent tenir compte des facteurs susmentionnés et être pleinement conscientes que c'est à leurs propres risques qu'elles en fixent les dates de clôture.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peu consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819)997-0313; Winnipeg (204)949-6297; (PN-54)

Canada

Collège Universitaire de Saint-Boniface



COURS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 1983

COURS D'INTERSESSION 1983:

du lundi 18 avril au jeudi 30 juin inclus.
1er semestre: 18 avril au 26 mai inclus.
2e semestre: 31 mai au 30 juin inclus.

ARTS ET SCIENCES:

Lundi et mercredi de 19h00 à 22h00:
Français: 44.093 Grammaire et style (6 crédits) (semestres 1 & 2)
Biologie: 71.123 Biologie A (6 crédits) (semestres 1 & 2)
Religion: 20.129 Jésus de Nazareth (6 crédits) (semestres 1 & 2)

Mardi et jeudi de 19h00 à 22h00:
Français: 44.221 Cours de langue (6 crédits) (semestres 1 & 2)
Histoire: 11.248 Histoire de France depuis 1500 (6 crédits) (semestres 1 & 2)
Psychologie: 17.353 Problèmes contemporains I (délinquence et criminalité)
17.355 Psychologie de l'apprentissage (3 crédits) (semestre 2)

ÉDUCATION:

Lundi et mercredi de 19h00 à 22h00:
63.319 Techniques d'enseignement en Immersion M-6 - I (3 crédits) (semestre 1)
63.320 Techniques d'enseignement en Immersion M-6 - II (3 crédits) (semestre 2)
63.302 Techniques d'enseigr **ANNULÉ** 12 - I (3 crédits) (semestre 1)
63.303 Techniques d'enseigr 12 - II (3 crédits) (semestre 2)

Lundi de 19h00 à 22h00
43.306/81.529 Introduction à la micro-informatique (sur Pet de Commodore) (3 crédits) (semestres 1 & 2)

Mercredi de 19h00 à 22h00:
81.202 Éducation audio-visuelle (3 crédits) (semestres 1 & 2)

Mardi et jeudi de 19h00 à 22h00:
63.219 Perfectionnement de l'expression orale I (3 crédits) (semestre 1)
63.208 Perfectionnement de l'expression orale II (3 crédits) (semestre 2)
43.202 Psychologie de l'apprentissage (3 crédits) (semestre 2)
63.20? ...eignement de l'anglais en 1... d'immersion (3 crédi... ...stre 1) **ANNULÉ**
63.399 Ense... ...t du français en 1ère année ... ...sion (3 crédits) (semes...

Mardi de 19h00 à 22h00:
63.209 Éducation musicale **ANNULÉ** semestres 1 & 2)

Jeudi de 19h00 à 22h00:
63.217 Atelier en art (dessin **ANNULÉ**) (semestres 1 & 2)

Lundi au vendredi de 16h45 (4h45) à 19h00 (7h00):
116.508 Développements récents en Administration scolaire (3 crédits) (du 2 mai au 25 mai) (sem. I)
43.527 Développements récents en psychologie de l'éducation I (3 crédits) (du 27 mai au 21 juin) (sem. 2)

COURS D'ÉTÉ 1983:

du lundi 4 juillet au jeudi 18 août
1er semestre: du lundi 4 juillet au lundi 20 juillet
2e semestre: du mercredi 27 juillet au jeudi 18 août

ARTS ET SCIENCES:

Tous les jours de la semaine de 8h30 à 10h30:
Français: 44.361 Littérature canadienne-française (6 crédits) (semestres 1 & 2)
Cours de Sociologie: 77.227 Sociologie urbaine(3 crédits) (semestre 1)
77.261 Sociologie de la justice criminelle et des institutions pénitentiaires (3 crédits) (semestre 2)

ÉDUCATION:

Du lundi au vendredi (4 juillet au 29 juillet) de 8h30 à 12h15:
63.213 Atelier d'expression dramatique (3 crédits)
81.399 Pédagogie du jeu (3 crédits)
N.B.: ces deux demi-cours offerts en session intensive sont destinés aux professeurs d'immersion à la maternelle et seront offerts à l'École Neil Campbell à East Kildonan.

Du lundi au vendredi (4 juillet au 26 juillet) de 8h30 à 10h15:
43.528 Développements récents en psychologie de l'éducation II (3 crédits) (sem. 1)

NOTES:

1. Pour qu'un cours d'intersession et d'été soit offert, il faut qu'un minimum d'étudiants se soient inscrits et aient versé leurs frais d'inscription avant:

le mardi 10 mai, pour les cours d'été

Il faut 10 étudiants en Arts et Sciences et 15 étudiants en Éducation. S'il n'y a pas le nombre suffisant le 10 mai pour les cours d'été, ces cours seront annulés.
Toutefois, il sera possible de s'inscrire dans les autres cours qui ne seront pas annulables.

Le Collège remettra en entier tous les frais versés pour les cours annulés.

2. Certains cours en Éducation ainsi qu'aux Arts et Sciences au niveau sous-gradué (200 et 300) pourraient compter dans un programme de premaîtrise/maîtrise. Il s'agirait de vérifier auprès du directeur du programme de 2e cycle, M. Léo LeTourneau.

3. En plus des cours qui figurent sur la liste, il y a de bonnes chances qu'un cours en Bibliothéconomie soit offert sous les auspices de la Direction des ressources éducatives; ce cours serait crédité par le C.U.S.B. (3 crédits).

4. Moyennant un intérêt suffisant, le Collège serait disposé à offrir un cours destiné aux personnes qui font ou qui voudraient faire de la suppléance dans les écoles françaises et dans les écoles d'immersion.

5. Les cours 500 de premaîtrise sont bien les cours qui avaient été annoncés antérieurement mais ils seront donnés sous les cotes indiquées plus haut.